



HAL
open science

**Nommé ou normé? : penser les mots en
psychomotricité : place du fou et du monstre au
royaume de la norme**

Jean Gluntz

► **To cite this version:**

Jean Gluntz. Nommé ou normé? : penser les mots en psychomotricité : place du fou et du monstre au royaume de la norme. Médecine humaine et pathologie. 2020. dumas-02936726

HAL Id: dumas-02936726

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02936726>

Submitted on 11 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut de Formation en Psychomotricité
de la Pitié-Salpêtrière
Faculté de Médecine Sorbonne Université
91, Boulevard de l'Hôpital
75364 Paris Cedex 14

Nommé ou normé ?

*Penser les mots en psychomotricité : place du fou
et du monstre au royaume de la norme*

Mémoire présenté pour le DE de psychomotricien

Session juin 2020

Référent de mémoire : Oliver R. Grim

Jean Gluntz

REMERCIEMENTS

Merci à Olivier Grim pour sa relecture, ses conseils et pour nos échanges, dans un couloir entre deux cours ou par téléphone en temps de confinement. Merci de nous avoir ouvert de belles voies de réflexion dans notre cursus.

Merci à Nicolas pour sa présence systématique, son précieux enseignement et son optimisme inébranlable à mon égard. Votre attention et votre confiance en moi m'ont porté tout au long de ce travail.

Merci à Joëlle, pour cette belle année, son regard bienveillant, à l'affût des décalages éventuels et des pirouettes inattendues. Merci pour ton enseignement de la psychomotricité en ce qu'elle a de plus noble, auprès des patients.

Merci à Fresia pour sa relecture, sa compréhension et sa mise en perspective de ce travail.

Merci à Marie N. pour sa disponibilité, son intérêt et la richesse de notre échange.

Merci à Céline pour son regard attentif, sa confiance, et son accompagnement d'un étudiant bourgeonnant dans le jardin de la psychomotricité.

Merci à ma famille, pour son soutien, ses relectures et son amour. Merci à ma mère de toujours voir au-delà des mots, merci à mon père pour le prêt du bureau (et le reste), merci Mathilde pour ta relecture attentive et pertinente, merci Annabelle pour nos échanges et ton écoute des premières heures.

Merci à mes camarades de psychomotricité, que de rencontres et d'expériences partagées.

Merci à Manon, Noëlle et Clara pour leur amitiés.

Merci à Léa, présente dès les premiers jours, toujours à l'écoute et prête pour de nouvelles aventures !

Merci à Annabelle, pour son soutien quotidien, qui trouve toujours le temps, l'espace et le lien pour venir me rejoindre. Merci de me surprendre tous les jours et d'être toi.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	7
Partie clinique : la pédopsychiatrie.....	10
I.La représentation du fou	18
1) La démesure.....	19
a) L'Hybris.....	19
b) Folie et vérité.....	21
c) Les mythes et les fables: la mise en garde contre la démesure.....	22
2) L'absence de maîtrise de la folie et le désordre.....	23
a) Le rire du fou: fête et désordre symbolisé.....	23
b) Le rire du fou: le déjà là de la mort.....	25
c) Le désordre et le manque de maîtrise : la figure du fou et le chaos.....	26
3) La torsion et la figure du fou : raison et vérité.....	28
a) Définition de la notion de torsion, hypothèses	28
b) Histoire de la folie, de la Mésopotamie à la Renaissance.....	30
c) L'Age Classique et Grand renfermement.....	34
d) La Modernité, figure du Philippe Pinel et naissance de l'aliéniste.....	36
Conclusion de la torsion	42
Conclusion de la figure du fou	44
II.Le monstre et le monstrueux.....	45
1) Du monstrueux au monstre en passant par le fou criminel : Naissance du monstre moral	45
a) Définitions du monstrueux.....	45
b) Le monstre moral, naissance du fou criminel	47

c) Du fou criminel au monstre, émergence de la tératologie et de la criminologie.....	50
2) La figure du monstre.....	53
a) Quelques éléments historiques autour de la conception du monstre	53
b) Le monstre et son étymologie.....	56
3) Rapprochement de la figure du monstre et de la figure du fou.....	58
a) Le monstre et le fou face aux limites : absence et transgression	58
b) Le monstre et la mort : Hypothèse pour Lionel.....	59
c) Le monstre et la mort, le rire et la grimace : la monstruosité et la folie de M le Maudit	61
d) Les fêtes de Bacchus et le Sabbat. Par l'informe et l'illimité : le Chaos.....	62
Conclusion du monstre	66
III.La norme.....	67
1) La norme, quelques éléments de définition et rapprochement.....	67
a) Définition.....	67
b) L'éducation et la science médicale contre l'informe et l'illimité	70
c) Normal, normalisation, normativité, et normation.....	73
2) Le psychomotricité normalisée et ambiguïté des termes : psychomotricité normalisante ?	74
a) Psychomotricité et ambiguïtés de la norme : normalisation de la pratique professionnelle	74
b) Du côté du patient, ambiguïtés de l'anormalité et effacement de la pathologie.....	77
c) Psychomotricité normalisante ?.....	79
3) Quelles solutions ?.....	81
a) Le jeu dans l'espace transitionnel.....	81
b) Le psychomotricien face et dans son institution	83

c) Le lien.....	84
CONCLUSION	87
Bibliographie	89
Résumé.....	94

INTRODUCTION

Depuis trois que je suis en formation de psychomotricité, un mot revient régulièrement : verbaliser. Je trouve aujourd'hui curieux l'emploi de ce mot. Il peut faire référence à l'expression d'un ressenti autant qu'à l'action de mettre une amende, dresser un procès verbal. Verbaliser est pourtant un rituel pour chaque étudiant en fin de TD, on demande au groupe de verbaliser. C'est de cette manière qu'a débuter mon travail, en laissant résonner les mots, à envisager ce qu'ils pouvaient évoquer et convoquer à leur suite.

Il ne s'agit pas d'un simple jeu entre les mots, mais bien d'essayer de déconstruire les mots que l'on entend partout et régulièrement, parfois sans même les relever, car ceux-ci sont bien souvent fondateurs de nos représentations collectives et individuelles. Dans chaque mot se dessine une histoire, une origine, qui elle-même renvoie à d'autres termes, donnant accès finalement à un rhizome diffus tout autour de nous sans que nous l'apercevions. Il s'agit donc dans ce mémoire d'emprunter des chemins inhabituels peut-être, sinueux par moment, pour essayer de remonter la trace des histoires, des idéologies, et des évidences actuelles. L'objectif est d'essayer de démêler les fils de ce réseau, pour à nouveau les mettre en lien et pouvoir en avoir une image plus nette, mieux renseignée. Le mot d'ordre que j'ai retenu de la psychomotricité est de faire du lien.

Cette partie nous a amenée à exploiter les mythes, grecs principalement, car ils nous semblent être des supports imagés permettant une meilleure compréhension des concepts et des mots que nous allons employer. Les mythes ont aussi l'avantage d'avoir une fonction de représenter un impensé culturel. Nous savons bien qu'entre les impensés de l'Antiquité classique et ceux de notre époque, il y a de nombreuses différences. Notre culture reste cependant partiellement fondée sur la culture gréco-romaine. Enfin, le mythe lui-même renvoie initialement à la parole, il s'agit d'histoires qui se transmettent à l'oral, quoi de mieux pour un mémoire qui s'intéresse aux mots qui ont voyagé depuis si longtemps et se retrouvent aujourd'hui dans nos bouches.

Pour nous accompagner dans ce travail, nous aurons comme aide précieuse la lecture de différents ouvrages de Michel Foucault, et il nous semble important de justifier sa présence tout au long du mémoire. Michel Foucault était un philosophe et historien français, qui faisait, de ses propres dires, l'histoire de la manière dont les choses font problème. C'est d'un même problème que nous sommes partis, un problème avec un ressenti qui ne trouvait qu'un seul mot pour se dire : folie. Michel Foucault, tout au long de son œuvre, a multiplié les renversements sémantiques et les dévoilements d'évidences, qui, à y regarder de plus près, n'en sont pas. S'ajoute à ses qualités d'historien et interrogateur des évidences le fait qu'il ait publié un ouvrage sur l'histoire de la folie, et donné plusieurs séries de cours au Collège de France, concernant entre autres la psychiatrie, la mise en place des institutions et la place faite aux anormaux dans nos sociétés.

Mes réflexions sont nées de mon stage en pédopsychiatrie, lieu où se croisent tous les concepts de Michel Foucault cités plus haut. En découvrant les enfants et le dispositif de jeux dramatique dans lequel nous les accueillons, j'ai été confronté à des expériences dont je n'ai pas bien su quoi dire au début. Avec difficulté, et sous les conseils de certains professionnels et professeurs, j'ai essayé de décrire ces événements. Si je n'arrivais pas à écrire, c'est bien qu'il y avait un blocage, et la question était : que se cache-t-il derrière ce blocage ? Seul le mot « folie » pouvait définir la manière dont je me représentais les choses, et de ce seul mot découle ma question centrale. Quelles peuvent-être les représentations d'un psychomotricien en pédopsychiatrie, et une fois celles-ci mises au jour, comment se positionne-t-il face aux représentations, tant individuelles que collectives ?

Dans un premier temps, je présenterai le cadre de mon stage et de ma clinique pour formuler ensuite comment j'ai considéré la figure du fou.

Nous verrons ensuite la figure du fou et ses représentations avec, comme point de départ, les expressions de la langue française. Nous en isolerons trois types : démesure, absence de maîtrise, et torsion. Ces types nous permettront de questionner les rapports qu'entretiennent la figure du fou avec la vérité et la raison. Nous interrogerons notre place de psychomotricien au sein de cette dialectique.

Dans une deuxième partie, j'étudierai les rapports qu'entretiennent la figure du fou avec la monstruosité par la figure du criminel, pour ensuite m'intéresser au lien qui unissent la figure

du fou et celle du monstre. Nous étudierons en quoi l'informe et l'illimité peuvent être considérés comme constitutifs de ces deux figures. Nous questionnerons enfin notre clinique à la lumière de cette recherche.

Dans une dernière partie, nous verrons en quoi la norme s'oppose à l'informe et à l'illimité, notamment par l'éducation et la médecine, et en quoi l'entreprise de normalisation concerne la psychomotricité. Nous verrons que la psychomotricité est normalisée et la questionnerons en ce qu'elle peut être normalisante. Finalement, nous étudierons différents moyens pour tenter de trouver de la liberté au sein d'un système normalisant, et dans une certaine mesure, s'en émanciper.

Partie clinique : la pédopsychiatrie

Lors de mon stage de troisième année, je suis amené à participer à une séance de jeu dramatique dans un Centre de Jour pour Pré-adolescent et Adolescent (C.J.P.A.), encadrée par un infirmier et une éducatrice spécialisée. Il n'y a pas de psychomotricien avec nous, je suis le seul à avoir été formé à cette discipline et je suis accompagné d'un stagiaire psychologue. Une fois le groupe terminé, il nous est proposé un temps de supervision avec une psychologue institutionnelle. C'est un lieu de soutien à l'élaboration clinique dans la dynamique groupale, où nous parlons de chaque acteur, aussi bien des enfants que des professionnels.

Le dispositif accueille cinq enfants de onze ans environ. Ils entrent tous, selon le DSM V, dans les Troubles du Spectre Autistique. Le profil de chaque enfant est en réalité très différent, ce qui semble les réunir dans leur symptomatologie, c'est d'être déroutant.

En ouverture de la première séance nous nous rassemblons en cercle pour, dans un premier temps, se présenter. A cette occasion, un des jeunes garçons, Lionel, lève ses deux majeurs et dit à son voisin « d'aller se faire foutre ». Au-delà de l'insulte qui est proférée, je suis doublement étonné. D'une part, le garçon profère ses injures sur un ton tout à fait égal à ce qu'il peut dire par ailleurs, rien dans sa posture ne semble bouger, il n'a pas de mouvement de recul comme pour se défaire d'un voisin qu'il n'apprécierait pas, et ne fait pas non plus d'avancée comme pour aller à la querelle. Il reste égal, et une fois l'insulte faite, il redescend les bras, regarde autour de lui, et ne donne aucune suite. D'autre part, je suis étonné de ne voir personne réagir dans l'assemblée. Pourtant l'action a bien été remarquée, mais aucun retour n'en est fait à l'enfant. Rien dans ce que j'ai pu observer de la séance ne m'a permis de prévoir l'insulte. Le reste de la séance est donc placé pour moi sous le signe de la vigilance, à l'affût d'actions et de potentielles réactions dont je ne perçois ni ne comprends la motivation.

Le temps de mise en corps est lancé, nous nous déplaçons dans la pièce et le tout se déroule dans une agitation généralisée. Je regarde les différents enfants autour de moi et les découvre successivement tout au long de la séance. L'un a une hypertonie axiale qui lui donne un air figé, il joue avec un scoubidou entre sa bouche et ses mains, qu'il agite parfois devant lui, faisant voler la bave qui recouvre le fil de plastique. Il a un sourire figé, et rit en disant « à glouglou ». Une jeune fille menue est dans une posture de fermeture, les bras repliés

contre son torse et passe beaucoup de temps à replacer une mèche de ses cheveux derrière son oreille, tandis qu'elle parle seule à voix basse. Un autre enfant semble s'amuser à avoir des ruptures de rythme, il alterne une marche avec une expression neutre, et soudain il fait des bruits gutturaux, comme pour imiter des monstres de jeux vidéos. Il vient régulièrement au contact des autres participants, le dos des mains plaqué contre son visage, agitant le bout des doigts, comme pour figurer des mandibules au rythme frénétique, qui viennent rencontrer l'épaule de celui qui a été choisi. Lionel poursuit ses insultes à caractère sexuel (le plus souvent), à l'adresse de plusieurs membres du groupe, particulièrement les adultes. Il ajoute à cela des mouvements de balancement d'avant en arrière. J'éprouve des difficultés à prendre mes repères, tout va trop vite, je me sens alors perdu dans cette diversité de symptomatologies et des êtres au monde différents.

La première séance se clôture par le rassemblement de chacun assis en cercle sur des chaises et l'un des enfants raconte une histoire qui sera jouée à la séance prochaine. La prise en note est assurée par l'un des professionnels. Le récit de l'histoire est interrompue par Lionel, qui se balance d'avant en arrière sur sa chaise pendant un long moment, et finit par s'étrangler avec ses deux mains.

A la suite de cette séance, j'ai l'impression de m'être retrouvé face à la folie, sans pouvoir déterminer pourquoi précisément. J'ai pu effectuer des stages avec d'autres populations où j'ai été face à des comportements étonnants ou encore agressifs et pourtant ce mot ne m'est jamais venu à l'esprit dans ce cadre. Je sais simplement que c'est bien dans cette expérience collective et sa dynamique que cette impression de folie a émergé. Je ne saurais pas l'affilier à un enfant en particulier.

Peut-être cette impression de folie viendrait-elle du manque de sens que j'ai pu établir au sein de cette séance. Cette agitation dans laquelle je me suis perdu, chez des enfants de 11 ans, je pourrais probablement la retrouver si je les rencontrais au sein d'une cour de récréation. Probablement me serais-je senti envahi par cette agitation, cette course et cette excitation que l'on peut y trouver. Dans le cadre d'une cour de récréation, j'arriverais en revanche peut-être mieux à comprendre ce que les enfants font, à mieux lire leurs mouvements, comprendre les motivations de chacun, à mieux cerner la construction qui se cache derrière leurs jeux, mais les énergies en présence ne seraient pas moins hétérogènes

pour autant. Certains seraient isolés, d'autres joueraient ensemble, d'autres encore se disputerait probablement.

Avec cette idée se pose la question du cadre dans lequel je rencontre ces enfants. Est ce que si je les voyais en d'autres circonstances, cette dynamique de groupe me donnerait tant l'impression d'être en présence de la folie ? La question peut se poser autrement : est ce que le fait de savoir que ces enfants sont en psychiatrie ne viendrait pas convoquer d'emblée chez moi la figure du fou , plutôt que la folie elle-même ? Il me semble que je me suis retrouvé face à mes propres représentations de la folie dans cette expérience et que je m'y trouve confronté plus largement dans ce stage.

Lionel est un garçon brun de 11 ans, de taille moyenne, aux yeux bleus gris, au-dessus desquels se situe une petite cicatrice sur l'arcade sourcilière. Il me donne par moment l'impression d'être désarticulé, il se déplace avec un polygone de sustentation large, les pieds légèrement ouverts sur l'extérieur, les coudes fléchis et les mains tombantes.

Il participe toutes les semaines à la séance de jeu dramatique. Avant d'emmener les enfants à la séance, nous allons les chercher dans le C.J.P.A. pour les rassembler. Certains sont dehors en train de jouer avec une balle, d'autres sont dans le réfectoire à discuter ou bien à s'occuper avec des coloriages. Lorsque Lionel n'est pas dans la cour, je le retrouve avachi sur un siège, à jouer avec ses mains, ou bien à saisir le bas de son sweet-shirt, découvrant ainsi son ventre. Je m'arrête devant lui, le salue, prends quelques nouvelles, et lui indique que c'est l'heure du jeu dramatique. Il me lance souvent le même regard, à moi comme à d'autres accompagnants. Il redresse la tête en direction de son interlocuteur, plisse les yeux, et entrouvre la bouche. Son faciès m'évoque celui de quelqu'un qui serait ébloui brutalement, et qui éprouve des difficultés à voir celui qui se tient derrière la source de lumière.

Il lui arrive de me proposer dans ces moments-là de fermer les yeux, tout en portant les mains à son pantalon. L'intention est claire, descendre son pantalon pendant que mes yeux sont clos, et me dévoiler son sexe. Ma réaction est toujours la même, je simule la naïveté et le questionne sur le pourquoi il veut que je ferme les yeux. Il rigole alors, et m'explique ce qu'il préparait, ou se lève et va rejoindre la salle.

Lionel descend son pantalon pendant les moments où il est observé : sur scène, pendant les temps de rencontre ou encore lorsqu'un adulte le reprend sur son agitation. Les premières fois où j'ai été témoin des exhibitions de Lionel ont été pour moi une grande source de perplexité. Que faire dans ces moments là ?

Les réponses peuvent être nombreuses, et nous sommes dans un cadre qui mêle des intervenants avec une approche éducative et d'autres avec une approche thérapeutique. Lionel transgresse une règle tacite de pudeur qui concerne chacun. Il paraît difficile de ne pas y répondre, et ce , quelle que soit la méthode adoptée.

Se rajoute le fait que cette mise à nu n'est pas faite uniquement en présence de professionnels mais aussi d'autres enfants. Et dans ce contexte, les réactions ne se font pas attendre, certains jeunes explosent d'un rire incontrôlable qui semble ne jamais pouvoir s'arrêter, d'autres s'offusquent, et enfin les derniers semblent plus perturbés par les réactions de chacun plutôt que par les actes de Lionel. Les regards se croisent, il faut en finir vite. Cet événement a été repris en supervision. La réaction adoptée par l'équipe est celle de ne pas ignorer ce qui se passe, de lui demander de se rhabiller sans pour autant donner une grande importance à l'événement, comme pour ne pas le dramatiser. Le déshabillage de Lionel met à mal le cadre. Mais au-delà de l'acte isolé, le vacillement du cadre proviendrait plutôt du fait que nous sommes désarçonnés par l'exhibition du sexe de Lionel.

Pour ne pas l'être, j'ai dû faire un effort de contextualisation, faire des hypothèses sur le sens de ses mises à nu, de ne plus les voir comme un acte qui vient casser l'ordre établi, mais comme une forme donnée à quelque chose qui se joue peut-être ailleurs, bien que je sois pas en mesure de déterminer quoi.

L'autre question qui est soulevée dans ces moment-là : quel est le sens de sa mise à nu ? Lionel, tant dans ses insultes que dans son registre à caractère sexuel semble très sensible à la réaction des autres. Son regard se balade dans la pièce, il affiche un sourire, mais ne semble pas pour autant éprouver une joie intense. Il paraît être dans l'expectative. Nous nous sommes demandés dans l'équipe ce que pouvaient signifier pour lui ces instants. Deux pistes en découlent : une provocation dans la transgression qui se ferait sur ce mode ou alors l'explosion d'une angoisse.

Description générale :

Lionel ne semble pas pouvoir poser son regard. En mouvement, ses yeux balayaient la pièce. Lorsqu'il est en station immobile, il regarde dans une direction, mais ne paraît pas regarder quelque chose en particulier, comme s'il regardait dans le vide. Les seuls moments où son regard semble se poser, c'est dans le regard d'un autre.

C'est souvent l'occasion pour lui de faire part de ce qui le préoccupe, un plan d'urgence anti-attentat, ou bien la mise en quarantaine des habitants parisiens pour cause d'épidémie virale incontrôlable.

Il peut aussi fixer son regard dans les yeux de l'autre pour venir l'insulter ou lui parler de sexe de manière très crue. Il s'exprime alors en face de son interlocuteur, en rapprochant son visage très près de celui à qui il s'adresse. Lorsqu'il quitte le contact visuel, il tend généralement ses majeurs en l'air, et décrit des formes aléatoires avec ses bras. Comme des doigts d'honneur adressés à l'extérieur sans cible spécifique.

D'un point de vue postural, Lionel fait preuve d'une hypotonie générale, il a le bassin en antéversion, le buste légèrement en arrière, ce qui entraîne un port de tête projeté vers l'avant avec une légère flexion du cou. Ses coudes sont souvent en petite flexion. Il est souvent pris par ce qui semble être des montées d'excitation, qui se traduisent par une élévation soudaine de son tonus, il se redresse, agite ses bras autour de lui dans une allure de stéréotypie, augmente le volume de sa voix et son discours devient très difficilement compréhensible.

Lorsque Lionel parle, on comprend difficilement ce qu'il dit. Il articule peu et ses recrutements toniques bloquent sa respiration, donnant à sa prosodie une allure saccadée, irrégulière. Il semble par moment se précipiter pour finir sa phrase. Le tout donne un tableau très émotif lorsqu'il prend la parole.

Son émotion peut se voir lorsqu'il nous interroge sur différents sujets. Il questionne d'ailleurs des sujets sur lesquels il est déjà très bien renseigné. Il semble qu'il prête à l'adulte un grand savoir sur les domaines qu'il questionne. Dans le cadre du plan vigipirate par exemple, il demande si le plan est toujours déployé et si oui, à quelle échelle. Il nous cite les différents niveaux du plan vigipirate et les différentes conséquences qu'entraînent leurs applications. La plupart du temps, nous ne sommes pas en mesure de lui donner plus d'informations qu'il n'en a

déjà.

Nous pouvons peut-être mieux mettre en sens que lui, essayer de l'accompagner à ordonner sa pensée et parfois soulever ce qui le motive à s'intéresser à la question, mais nous ne lui apprenons généralement que peu d'éléments factuels. Il répète pourtant ses demandes, et est toujours attentif à nos réponses. Je fais l'hypothèse qu'il nous confie une masse d'informations qu'il n'arrive pas à mettre en sens ni en forme, et qu'il éprouve des difficultés à faire le tri entre tout ce qu'il peut entendre sur une actualité et ce qui le concerne concrètement. Peut-être attend-t-il de nous que l'on démêlions toutes ces informations brutes qu'il nous place dans les mains.

Son émotion se retrouve aussi lorsqu'il raconte ses histoires, quand il les joue, et lorsqu'on en parle en fin de séance. Il est très difficile de prendre en note l'histoire que nous raconte Lionel. Il n'articule pas, les idées arrivent vite, et parfois en même temps. Il a une idée très précise de l'histoire qu'il veut raconter et de l'univers qui entoure ses personnages. Il semble cependant vouloir aller tellement vite dans sa manière de nous raconter son récit que, par moments, il omet de nous dire certains éléments. Ces manques dans l'énoncé ont pour conséquence que nous nous retrouvons parfois face à un récit à trou, où nous ne retrouvons pas les connecteurs logiques liant les différents éléments de l'histoire. Ce que nous entendons peut nous paraître fou, incohérent, mais dès que l'on prend le temps de questionner tout ce que l'on ne comprend pas, Lionel reprend, explique, réexplique, étoffe au besoin et nous livre des détails. Son histoire est construite et ne semble pas comporter d'incohérences majeures, c'est son expression qui fait défaut.

Il semble avoir une idée très claire en tête, avec une généalogie des personnages très précise. Il n'hésite pas à reprendre l'adulte qui la prend en note pour rectifier d'éventuelles erreurs.

Les histoires de Lionel sont très similaires les unes aux autres. Il nous décrit une situation initiale où, une famille se retrouve séparée de l'un de ses membres à cause d'une erreur judiciaire. Le membre en question est accusé à tort d'un méfait et se retrouve en prison. Selon les cas, la famille entière est enfermée à cause d'un membre ou bien viendra le rejoindre plus tard suite à une nouvelle accusation. La solution pour se sortir de la prison : l'évasion au moyen d'explosifs. Il s'agit ensuite de retrouver le coupable qui les a fait enfermer et de le livrer à un juge. La logique de l'explosion et de l'enfermement se retrouve à de nombreux

endroits chez Lionel et convoque la notion d'enveloppe.

Pour illustrer cette idée, prenons l'exemple d'un jeu où deux personnes sont sur scène, assises l'une en face de l'autre. La première doit faire semblant d'appeler la seconde pour lui proposer une activité exceptionnelle, une journée de rêve qui ne devrait se refuser sous aucun prétexte. La seconde quant à elle, doit inventer des excuses pour refuser l'offre. S'ensuit un enchaînement d'arguments et de contre-arguments pour participer ou non à la journée. Dans cet exercice, c'est Lionel qui s'est retrouvé dans le rôle de celui qui refuse. Son excuse a été d'être séquestré par une grand-mère qui le viole dans sa cave, et qu'il ne pourrait pas trouver de moyen d'en sortir pour participer à la journée. Nous avons encore retrouvé le thème du sexe sous forme de l'agression sexuelle mais aussi celui d'un enfermement. Dans ses histoires comme dans ses jeux, je remarque que Lionel est souvent l'objet de l'enfermement contre son gré.

Par ailleurs, j'ai appris que lorsqu'il se sentait angoissé, il allait se réfugier aux toilettes, en verrouillant la porte, sans que personne ne puisse déterminer ce qu'il y faisait. Ces temps d'isolement se produisent lorsqu'il arrive dans le Centre ou bien après avoir manger. Dans le premier cas, il s'agit du temps d'entrée de Lionel dans l'institution, dans l'autre, celui où il ingère des aliments, où il fait entrer des éléments en lui.

Je le retrouve aussi dans l'après-midi souvent dans des espaces réduits, comme le hall du bâtiment, où il effectue des allers-retours entre deux murs.

Je fais l'hypothèse que Lionel recherche une forme de contenance dans les espaces réels aussi bien que dans ces espaces imaginaires.

Lors des séances, Lionel va souvent au sol, il se roule par terre, tend parfois les mains pour qu'on le remette debout. Il peut venir entourer de ses bras certains adultes. Lorsque nous sommes assis sur des chaises en cercle, il pose sa tête sur mon genou. Je passe alors ma main dans son dos, avec l'intention de lui faire prendre conscience de son axe, peut-être éveiller celui-ci, et lui donner par là même un arrière-fond sur lequel il puisse se reposer. Il est capable de se laisser tomber comme si rien ne tenait en lui, comme s'il fondait d'un seul coup, mais sans brusquerie, simple dans une masse informe qui n'aurait plus d'armature pour le soutenir. Lionel me donne la sensation de ne pas pouvoir se soutenir seul, il aurait besoin alors de

l'appui d'un autre, ou de celui du sol en s'y allongeant pour éviter l'effondrement.

Face à la perplexité dans laquelle pouvait nous laisser Lionel, nous avons tenté des exercices variés dans la première partie du jeu dramatique. L'un d'eux consistait à passer la main sur son corps comme si ce dernier était recouvert de poussière et que nous voudrions la chasser. Dans un second temps, il s'agit de passer la main sur le corps de l'autre, de la glisser de manière énergique, cette poussière doit s'en aller à tout prix !

Lionel a à son tour semblé perplexe face à l'exercice. Il a peu participé à la première partie, a peu passé la main sur son corps. Lors de la seconde, j'ai été en trio avec lui et un autre enfant. J'ai choisi de prendre les devants et de commencer à être celui qui allait retirer la poussière sur le corps de Lionel. D'un geste sûr, et tonique, dans une volonté d'être renseignant sur les différentes parties de son corps, je commence l'époussetage. Lionel me regarde faire, suit de ses yeux mes mains qui prennent appui, décrivent de longs glissés toniques, et finit par relever les yeux. Je croise son regard, sans interrompre mon travail. Ces temps de face à face aussi proches sont généralement l'occasion pour Lionel d'entreprendre ses longs discours sur le sexe, avec des menaces ou des propositions très explicites. Il n'en a rien été ce jour-là. Nous avons croisé nos regards, il était attentif à mon entreprise, et n'a rien dit. Puis cela a été son tour d'être celui qui retire la poussière. Il s'est alors exécuté, dans des gestes rapides, mais à l'intention claire, Lionel époussetait les membres sur lesquels il posait sa main. Il s'est interrompu à plusieurs reprises pour poser des questions sur la suite de la séance, mais cette fois-ci, il n'a pas mentionné le sexe ou encore les menaces éventuelles de l'extérieur, qu'elles soient virales ou terroristes.

Cet exercice a permis à chacun de mieux ressentir les limites de son corps. Dans la continuité des hypothèses établies plus haut, on peut penser que cet exercice a permis à Lionel de se sentir contenu par son enveloppe physique, et que ces sensations ont pu faire pare-excitant à ses différentes angoisses.

I. La représentation du fou

La description de Lionel pose la question de l'enveloppe et des limites que celle-ci représentent. Dans ma tentative de mise en lumière de mes représentations de la figure du fou, la problématique de Lionel me semble un bon départ. La question des limites dans la figure du fou se retrouve en de nombreux points.

Pour déterminer ce que peut être ma représentation de la figure de fou, je vais dans un premier temps essayer de repérer dans quelle situation j'entends parler des fous. Dans mes études, ce terme est très peu employé. La folie étant considérée comme une pathologie, sur les bancs de l'amphithéâtre, on préfère parler de maladie mentale, ou encore de handicap psychique. Par ailleurs, la folie est définie par le CNRTL comme « trouble du comportement ou bien une trouble de l'esprit attribué à une maladie »¹. Le fou quant à lui est défini de la manière suivante : « Qui présente des troubles du comportement ou de l'esprit dénotant ou semblant dénoter une altération pathologique des facultés mentales. »²

Dire de quelqu'un qu'il est fou ou qu'il a une maladie mentale n'est pourtant pas la même chose. Michel Foucault (1961) a montré que nous pouvons situer historiquement la médicalisation de la folie. La médecine s'est emparée de la question de la folie à la fin XVIIIème siècle. Nous reviendrons plus loin³ sur la création de la psychiatrie telle que nous la connaissons. Pour l'heure, il nous semble important de noter qu'avant que la médecine s'empare d'elle, la folie était opposée à la raison.

En prêtant attention aux situations dans lesquelles étaient employés ce substantif, j'ai réalisé que j'entendais le mot fou beaucoup plus souvent que je ne l'imaginai, dans les expressions de la langue française. Dans ces cas-là, on relève moins facilement la présence du mot, pourtant il est bien présent, le fou, convoqué à chacune de ces énonciations. Je fais l'hypothèse que cette exposition de la figure du fou ou de la folie, sans que je la remarque, à travers des expressions de tous les jours, a été constitutive de la représentation que j'en ai.

1 Définition du mot folie sur le site du CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/folie>

2 Définition du mot fou sur le site du CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/fou>

3 Cf *infra* I) 3) d) p. 36

En regroupant les différentes expressions qui désignent le fou, je vais essayer de dégager des grands thèmes, qui me semble constituer cette figure du fou.

1) La démesure

Lorsque que nous disons d'une personne qu'elle a fait des folies, nous parlons d'achats excessifs, déraisonnables. Le fait de travailler comme un fou indique l'idée de travailler de manière excessive aussi. Dans le même registre, avoir la folie de quelque chose renvoie à un goût exclusif et excessif pour une chose donnée. Dans ce sens on peut avoir la folie des chiffres, ou la folie des grandeurs.

La notion de folie est donc reliée à la démesure dans le langage courant.

Lionel, dans ses mises à nu, ses insultes, ses auto-agressions, ses obsessions peut être vu comme une personne aux réactions et aux idées démesurées.

La démesure et la folie ont comme point commun le franchissement d'une limite, que ce soit celle de la mesure ou de la raison.

a) *L'Hybris*

La notion de démesure en Grèce antique était fondamentale. Elle était nommée Hybris, et renvoyait au péché d'orgueil⁴.

Dans le banquet de Platon, l'Hybris est considérée comme un défaut propre à la jeunesse. Aujourd'hui, nous désignons parfois la démesure des jeunes gens par l'expression folie de jeunesse.

L'Hybris, en Grèce, renvoyait cependant à une démesure beaucoup plus grave. Elle est une faute grave, un crime. Elle peut mener à la pire des fautes : vouloir se hisser au rang des dieux. Cet orgueil peut se caractériser de bien des manières, et les mythes nous renseignent sur les limites à ne dépasser pour ne pas s'attirer les foudres des dieux. C'est de cette mise en garde que naît l'expression que nous connaissons aujourd'hui, le *nec plus ultra*, gravée par

4 Hamilton, E., 1940

Héraclès lors du dixième de ses travaux, où il détermine la frontière du monde. Cette inscription renvoie donc à la limite à ne pas dépasser.

Lorsqu'une personne dépasse cette limite, commet la faute d'Hybris, la réponse des dieux ne se fait pas attendre. Elle apparaît sous la forme de Némésis, divinité abstraite, qui représente la vengeance aussi bien que le rééquilibrage, une espèce de justice immanente. Elle a pour conséquence l'anéantissement du fautif. Nous prendrons comme exemple le mythe de Sémélé.

Sémélé est l'amante de Zeus. Subissant les incessantes remarques de ses sœurs, Sémélé souhaite voir son amant, qui ne se montre à ses yeux que sous forme humaine, dans toutes ses dimensions. Après un premier temps de refus, Zeus accepte. Il se déploie, se montre entièrement à elle, Sémélé le voit dans toute sa grandeur, et se trouve foudroyée.

Ce mythe est une métaphore d'une forme d'Hybris. En voulant voir un dieu dans toute sa grandeur, Sémélé a voulu avoir une vision qui n'est réservée qu'à la divinité. Elle n'a pas respecté sa condition de mortelle et les limitations que celle-ci imposait.

Ce récit peut aussi être lu comme une métaphore de la vérité inaccessible à l'humain. Voir un dieu dans toutes ses dimensions, c'est voir la vérité du monde. Voir un dieu dans toutes ses manifestations reviendrait à être capable de voir la totalité de l'éléphant du mythe hindou.⁵

Lors de mes stages, la question de la limite se pose régulièrement. Il s'agit de poser une limite avec le cadre. Celle-ci peut être perçue comme contraignante si elle n'est pas comprise et être vécue simplement comme une limitation de la liberté. Le travail du psychomotricien peut, au-delà de poser une limite, être celui de faire prendre conscience de leurs existences, que ce soit du point de vue du cadre ou des limites corporelles. Avec Lionel, un travail de ce type a été entrepris. Par la prise de conscience de ses enveloppes, nous avons essayé de montrer à Lionel l'existence de ses propres limites. Ainsi, nous avons l'espoir que Lionel puisse ensuite comprendre les limites, et ce, quelque soit leur nature. Dans ce contexte, Lionel aurait pu choisir de respecter ou pas la limite du cadre, mais il l'aurait fait en ayant conscience de ses actes. Il s'agit pour nous de proposer un support pour qu'il puisse avoir la liberté de faire des choix, et qu'il ne subisse pas ses impulsions.

5 Un mythe hindou parle d'un ensemble d'aveugles qui sont dans une pièce. Chacun touche une partie d'un éléphant et chacun est invité à décrire ce qu'il touche. Chacun donne une image différentes sans qu'aucun ne reconnaisse l'éléphant. Ce mythe est une métaphore d'une vérité du monde accessible uniquement par la multiplicité des points de vues.

b) *Folie et vérité*

Il est intéressant de faire ici une courte parenthèse sur les rapports qu'entretiennent la notion de vérité et la figure du fou.

Le fou a pu être considéré comme un détenteur de la vérité, comme un homme capable de voir au travers des choses, faisant preuve de perspective au sens propre du terme. Perspective vient du mot latin *perspicere* qui signifie voir au travers⁶. Michel Foucault pourra en dire la chose suivante :

« la folie fascine parce qu'elle est savoir »⁷ et plus loin « ce savoir, si inaccessible, et si redoutable, le Fou, dans sa niaiserie innocente, le détient. Tandis que l'homme de raison et de sagesse n'en perçoit que des figures fragmentaires »⁸. Le Fou détiendrait alors la vérité, mais rien n'indique qu'il puisse la délivrer en l'état.

A l'Age Classique, la notion d'une vérité potentielle dans le discours du fou disparaît. Celui-ci est dépossédé de sa vérité, et ainsi réduit au silence pendant longtemps.⁹

En écrivant ces lignes, je ne peux m'empêcher de penser à Lionel. Face au discours violent qu'il nous présente, nous avons en équipe posé l'hypothèse que son discours fait office de symptôme dans une pulsionnalité brute qu'il n'arrive pas à gérer, et que la transgression chez lui serait une manière de nous faire vivre la violence qu'il traverse lors de ses angoisses. Sans invalider cette hypothèse, je me demande si nous ne sommes pas en train de reproduire cette tendance à déposséder Lionel de son propre discours. Plutôt que d'écouter ce qu'il nous dit, nous envisageons la pulsion. En procédant ainsi, nous prenons peut-être le risque de ne plus voir, dans ce que dit Lionel, la production d'une personne qui nous dit quelque chose, mais nous y verrions plutôt la maladie, le délire ou la folie (ou les trois à la fois) qui prend une

6 Définition du mot perspective selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/perspective>

7 Foucault M., 1972, p.37

8 *Ibid.*

9 *Cf infra* I)3) p. 29

certaine forme. Il me semble qu'il faut faire preuve de vigilance dans l'attention que nous portons au discours de nos patients.

Nous reviendrons plus loin¹⁰ sur la notion de vérité chez le fou, et allons continuer la recherche des liens entre démesure et folie.

c) *Les mythes et les fables: la mise en garde contre la démesure*

Au-delà de la Grèce antique, les mises en garde contre les démesures et leurs conséquences sont fréquentes. Parmi celles-ci le fait de ne pas accepter sa condition.

Dans la fable de Jean de La Fontaine¹¹, *La grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf*, la première se gonfle jusqu'à exploser pour essayer d'atteindre la taille du bovidé. Sa démesure lui coûte la vie.

Dans la figure du savant fou, on retrouve un homme qui essaie de recréer la vie, privilège réservé aux dieux. Par cette action il agit comme s'il était l'égal de ces divinités, et comme dans les autres cas, sa démesure sera payée de sa vie. Sa progéniture, formant sa Némésis, finit par le tuer. On retrouve parmi les figures de savant fou : le docteur Frankenstein¹², le Docteur Jekyll¹³, ou encore le Docteur Moreau¹⁴.

Dans ces différents exemples, il s'agit de vouloir dépasser sa condition humaine, en refusant les lois de la nature, ou de la réalité.

Nous prenons ces exemple mon montrer que la question de l'enseignement des limites ne se cantonne pas à la Grèce Antique, on le retrouve aujourd'hui dans l'éducation des enfants notamment par des contes populaires à morale. Nous verrons plus loin en quoi l'éducation vient se poser comme une butée face à l'illimité¹⁵.

10 Cf *infra* I)3) p. 29

11 de La Fontaine, J. 1668

12 Shelley, M., 1818

13 Stevenson, R. L., 1886

14 Wells, H. G., 1896

15 Cf *infra* III)1)b) p. 70

2) L'absence de maîtrise de la folie et le désordre

Nous voudrions interroger les rapports qu'entretiennent la figure du fou et les notions d'absence de maîtrise, et de désordre. Pour ce faire, nous allons reprendre l'apparition du terme de folie et ses déclinaisons dans les expressions françaises.

Notons que les expressions qui font état de la folie associée à un phénomène incontrôlable renvoie parfois à la démesure. On retrouve aujourd'hui dans le DSM V des catégories tel que le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité ou encore le trouble oppositionnel avec provocation qui font respectivement état d'absence de contrôle par l'impulsivité et de transgression des limites.

a) *Le rire du fou: fête et désordre symbolisé*

La première de ces expressions est celle du fou-rire. Elle concerne un rire que l'on ne peut pas arrêter, que l'on ne peut pas maîtriser. Je fais l'hypothèse que ce rire incontrôlable est associé à la folie parce qu'il représente cette pulsion irrépressible qui accompagne la figure du fou. Le fou ne saurait pas être maîtrisé, ni par lui-même, ni par la contrainte extérieure. Ce rire du fou peut être vu sous au moins deux angles. Le premier est celui d'un rire lié à la fête, au libre cours de la pulsion, présageant du désordre potentiel qu'entraînerait la folie laissée libre, le second étant est celui du rire du fou comme le déjà-là de la mort.

Dans un audio, on peut entendre Michel Foucault dire :

« La fête au fond, c'est la merveilleuse liberté d'être, comme on dit, en folie. » et de dire un peu plus loin « [...]depuis le haut Moyen-Age, il y eu ce qu'on appelait une messe de l'âne qui [...] se lia à la fête des fous. Messe caricaturale, défilé grotesque, injure et lazzi contre les puissants, on mettait, pour un jour le monde à l'envers. C'était comme une grande messe satanique, mais qu'on aurait chanté en plein jour, messe plus multicolore que vraiment noire, plus masquée et bariolée que réellement secrète. C'était déjà le carnaval. »¹⁶

16 Calderon, P. (réalisateur), *Foucault par lui même*, Arte France & BFC Productions, 2003, 142 minutes

La fête des fous et le carnaval sont tous deux des manifestations où ce qui est d'ordinaire interdit ou autorisé avec modération se voit libéré des chaînes de la mesure. Alcool coulant à flot, jeux de hasards dans les rues, déguisements de tous les goûts y sont de rigueur. Il s'agit de laisser libre court aux désirs, dans un lâcher prise, une absence de maîtrise par la mesure habituelle. Si ce genre d'événement était encadré, ces manifestations renvoient à des mythes bien plus anciens, comme ceux des fêtes de Dionysos. Fils de Zeus et Sémélé¹⁷, il est le dieu du vin, du théâtre et de la fête. Celle-ci est décrite comme hautement plus transgressive que la fête des fous. Travestissement, orgie en plein jour, Dionysos apporte avec lui la fête mais aussi la folie. Jean-Bernard Chapelier (2005) évoque Dionysos et la folie de la manière suivante :

« Ces liens restent cependant assez universels, Dionysos désigné par G. Bataille (1961) comme le dieu de la fête est aussi celui de la transgression religieuse, de la licence sexuelle et de l'ivresse. C'est surtout le dieu qui donne une place officielle à la folie dans la mythologie grecque. Dieu ambisexuel (souvent habillé en femme), né à la fois du corps d'une femme et de celui d'un homme (ventre de Sémélé et cuisse de Zeus), organisateur d'orgies, il est frappé de folie mais surtout il rend les autres fous... »¹⁸

Si Dionysos donne place à la folie, la fête des fous le fait à sa manière. Ce serait alors bien ce grand désordre qui est convoqué et joué symboliquement dans la fête des fous, désordre que l'on met à l'écart en le jouant, afin d'éviter qu'il ne se produise pour de bon.

Nous pouvons dès lors nous demander en psychomotricité si, par le jeu, nous ne venons pas représenter par moment le désordre, la fête et l'interdit pour ensuite pouvoir en parler, comme pour le secondarisé, et ainsi, éviter que les thèmes évoqués soient provoqués dans un passage à l'acte.

0:10:23

17 Cf *supra* p. 20

18 Chapelier, J. (2005). « La grande illusion » : fête et processus groupaux. In *Adolescence*, no 53(3), p. 695-708. .

b) *Le rire du fou: le déjà là de la mort*

La présence du rire dans la folie peut aussi provoquer le malaise et au-delà, la peur.

Ce rire irrépressible peut être partagé dans certaines situations mais peut par ailleurs être une grande source de malaise.

En deuxième année d'étude de psychomotricité, j'ai fait un stage en Foyer d'Accueil Médicalisé qui accueille des personnes ayant des troubles psychiatriques stabilisés selon les termes de l'institution. J'ai participé à cette occasion à une séance autour du mime. Il s'agissait pour une personne volontaire de faire deviner un mot de son choix au reste du groupe uniquement par la représentation gestuelle. Un patient a une idée et nous présente une séquence de mouvements le représentant en train d'utiliser une bombe de peinture. Tout le groupe a très vite saisi ce qui était montré, et nous le félicitons pour la précision de son geste. Il avait secoué la bombe, retiré le bouchon, placé son majeur en l'air pour signifier qu'il appuyait sur la gâchette et s'était appliqué pour donner l'illusion qu'il graffait sur une surface plane. Face à nos compliments, il nous explique que son personnage a bien secoué la bombe car c'est très important pour avoir un graff de qualité. A ce moment-là, je m'entends dire en parlant de son personnage :« eh oui ! Pas fou le gars ! ». En réponse, le patient explose de rire en répétant mes mots. Je réalise la familiarité avec laquelle j'ai parlé de son personnage mais surtout le fait d'avoir évoqué la folie malgré moi. Personne d'autre ne semble avoir réagi dans la pièce, mise à part le patient et moi-même. Son rire a semblé ne jamais s'arrêter, et j'ai été pris d'un grand sentiment de malaise. Je crois que j'ai eu la sensation de par mon énonciation de la folie d'avoir convoqué la sienne. Ce mot m'a semblé être un tabou absolu. C'est comme si, en le convoquant chez le patient, j'avais ou allais provoquer un grand désordre, que ce soit chez le patient ou à l'intérieur du groupe. J'étais moi même désorganisé après cette séquence.

Cette image du rire irrépressible accompagne la figure du fou dans ses représentations à de bien nombreux endroits. Ce rire inquiète, et il est souvent utilisé dans les films d'épouvante pour faire peur.

Pour Michel Foucault (1961), le rire, « c'est le déjà là de la mort »¹⁹, voilà pourquoi il peut tant inquiéter.

19 Foucault, M., 1972, p. 31

Il existe de nombreux autres exemples dans le cinéma du rire du fou associé à la mort, comme le rire de Norman Bates à la fin de *Psychose*²⁰, le rire de la petite fille possédée par le diable dans *l'Exorciste*²¹, le rire de Pennywise dans le film *It*²², annonçant la mort prochaine de son interlocuteur, ou encore le rire de la bonne dans le récent *Get out*²³, où cette femme en réalité lobotomisée, habitée par un cerveau qui n'est pas le sien, rit sans raison et pleure en même temps.

Lors d'un stage en psychiatrie adulte, j'ai rencontré un homme d'une cinquantaine d'année, grand et très mince, les épaules hautes et figées, à la démarche saccadée. Il faisait de tous petits pas et marchait sur la pointe des pieds. Il déambulait en marmonnant à longueur de journée et riait sans que nous sachions pourquoi. Je me souviens avoir ressenti une appréhension à son contact, quelque chose chez lui m'impressionnait, m'échappait, et dans une certaine mesure me faisait peur. Ce n'est qu'en prenant le temps de discuter avec lui que mon inquiétude a disparu, il m'était devenu plus familier. Lors de nos discussions, il évoquait un passé dans l'armée où il avait tué des personnes, et riait sans sembler trouver la situation drôle. Les dates qu'il me donnait n'avaient, à ma connaissance, aucune correspondance avec une réalité historique. Les limites étaient floues entre son discours et la réalité, mais une prégnance du thème de la mort entourait ses rires. Lorsque nous le retrouvions en train de rire alors qu'il était seul, il me donnait la sensation de s'adresser à des êtres absents. C'est peut-être de ce rire évoquant la mort que provient notre inquiétude initiale.

c) *Le désordre et le manque de maîtrise : la figure du fou et le chaos*

Dans les expressions la folie peut renvoyer aussi à une perte de contrôle de soi, comme lorsque l'on dit rendre fou quelqu'un, cette image renvoie à impatienter la personne au point qu'elle ne se contrôle plus, et du même coup, devienne folle.

20 Hitchcock, A. (réalisateur), *Psycho* [DVD], Shamley Productions, 1960, 109 minutes.

21 Friedkin, W. (réalisateur), *The Exorcist* [DVD], Warner Bros., 1973, 122 minutes.

22 Muschietti, A. (Réalisateur), *It* [DVD], New Line Cinema, , 2017 , 135 minutes.

23 Peele, J. (réalisateur), *Get out* [DVD], Universal Pictures, 2017, 104 minutes.

La page du mot fou sur le CNRTL²⁴ référence de nombreuses expressions et nous en définit quelque unes.

« Qui dépasse la mesure considérée comme convenable, par sa violence, son intensité ou le désordre qu'il peut causer. *Fol orgueil; désir fou; ambition folle.* »²⁵

Mais l'emploi du mot folie dans les expressions peut se trouver ailleurs que dans la désignation d'une personne ou d'un comportement.

« Qui va en tout sens en donnant l'apparence du désordre. *Cheveux fous.*

Herbe(s) folle(s). Herbe qui croît en abondance et au hasard

Patte folle. Jambe dont on ne domine pas tous les mouvements.

Brise folle, vent fou. Brise, vent qui change sans cesse de direction »²⁶

On retrouve dans ces définitions les notions de démesure avec l'herbe folle, le désordre et le manque de maîtrise. On y trouve une notion qui nous semble pertinente, celle du hasard, qui rappelle l'imprévisibilité du fou dans ses représentations.

L'ensemble de ses thèmes qui gravite autour de la représentation du fou nous amène à considérer une notion qui nous semble les rassembler : le chaos.

« Dans le langage usuel, le mot chaos est profondément relié à la notion de désordre total – ce que la Bible nomme le Chaos originel. »

Le chaos est défini selon les mythes grecs comme « Espace immense indifférencié préexistant à toutes choses, et notamment à la lumière. »²⁷. Rappelons l'état indifférencié évoqué dans les fêtes adolescentes, au prix de la folie selon Jean-Bernard Chapelier²⁸.

Nous posons donc l'hypothèse que la figure du fou est reliée à celle du chaos. Celui qui régnerait en lui comme celui qu'il pourrait entraîner autour de lui. Le Chaos renvoie aussi à l'état antérieur à toute chose, il serait du domaine de l'irreprésentable et se ferait proche cousin

24 Définition du mot fou sur le site du CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/fou>

25 *Ibid.*

26 *Ibid.*

27 Définition du mot Chaos par le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/chaos>

28 *Cf supra* I)2)a) p. 23

du Néant. Le Chaos correspondrait à l'irreprésentable plein de sa matière informe, tandis que le néant occuperait la figure du vide. C'est de ce Néant qu'il est question dans le rire du fou selon Michel Foucault (1974)²⁹

Le fou dans sa démesure, s'affranchit des limites, il dépasse celle posée par la nature si on se réfère à l'Hybris, les différents dieux pouvant être amalgamés à différentes manifestations de la nature. Il dépasse la limite imposée entre la vie et la mort, étant par son rire le « déjà là de la mort ».

Il dépasse les limites de la raison, et en même temps il trace la limite entre lui et le reste de l'humanité.

Lionel, quant à lui, s'affranchit des limites du cadre et de la norme sociale par ses insultes, et ses mises à nu, mais il aussi semble souffrir d'une mauvaise différenciation de ses limites corporelles. Il transgresse les limites dans le premier cas et semble de pas en avoir dans le second.

Le désordre et le manque de maîtrise se retrouvent chez Lionel.

3) La torsion et la figure du fou : raison et vérité

a) *Définition de la notion de torsion, hypothèses*

Nous allons terminer cette recherche de la figure du fou au travers des expressions par le thème de la torsion. Nous voudrions questionner les rapports qu'entretiennent la notion de raison et la torsion.

Nous partirons de cette constatation : si tu as raison, et que je ne suis pas d'accord avec toi, j'ai tort.

La raison selon le CNRTL, est un « principe pensant, mode de pensée »³⁰. C'est aussi défini comme « Ensemble des facultés intellectuelles considérées du point de vue de leur état et de leur usage (capacité, force, intensité) par rapport à la normale »³¹

29 Cf *infra* D2)b) p.24

30 Définition du mot raison par le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/raison>

31 *Ibid.*

Selon de CNRTL le mot tort renvoie à :

« État, fait d'une personne qui se trouve dans une situation ou une position contraire à la vérité, à la raison, au droit ou à l'équité; acte contraire au droit ou à la raison et responsabilité ainsi encourue. »³²

Le mot tort, vient de *tortus*, qui est le participe passé du latin *torquere*, qui signifie « tordre, proprement « ce qui est tordu », d'où « action contraire au droit »

De la même manière que l'on trouve de quelqu'un qui a l'esprit tordu au figuratif « Bizarre, extravagant, fou. »³³

S'oppose alors deux camps, celui de la raison, et celui de la torsion. On trouve d'autres expressions qui font appel à la torsion pour désigner la folie ou son accès. Partir en vrille ou encore la garde folle (qui fait référence à un canon tordu, dévié) en sont des exemples.

Je fais donc l'hypothèse que la figure du fou est liée à la notion de torsion.

Cette idée du tort nous amène plus loin, Le fou, comme le tort, opposé à la raison, mais est aussi à la vérité. Pour essayer de mieux comprendre ce lien qui relie le fou à la vérité, nous allons devoir faire un détour historique et suivre pendant quelques pages la voie empruntée par Michel Foucault tout au long de son œuvre.

Le projet de son premier ouvrage (1954) tient en ces quelques lignes :

« Nous voudrions montrer que la racine de la pathologie mentale ne doit pas être cherchée dans une quelconque « métapathologie », mais dans un certain rapport, historiquement situé, de l'homme à l'homme fou et à l'homme vrai »³⁴

Si le fait de la pathologie mentale a été posé dans notre formation comme une évidence, lors de mes stages, en fréquentant les enfants, le phénomène pathologique m'a questionné. Sont-ils vraiment malades, ou bien sont-ils simplement le fruit d'une manière différente de se

32 Définition du mot tort par le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/tort>

33 *Ibid.*

34 Foucault, M., 1954, p. 2

constituer, face à des épreuves qu'ils ont traversé par le passé ? Nous voudrions comprendre comment nous sommes passés de la folie à la pathologie mentale et interroger la manière dont les évidences le sont devenues. Ces questionnements permettent de nous confronter à nos propres représentations et cette entreprise nous semble importante dans la mesure où elle nous demande de nous montrer réflexif et de déconstruire ce que nous pensions des acquis, qui en réalité, reposent sur une histoire précise.

b) *Histoire de la folie, de la Mésopotamie à la Renaissance*

La figure du fou semble être présente dans toutes les sociétés, et ce, depuis le début de la civilisation. En Mésopotamie comme dans l'Égypte Antique se trouvaient des figures de la folie provoquées par la présence d'un démon³⁵. Chez les Hébreux, c'est Dieu lui-même qui rend fou. Chez les Perses, la folie se situait dans une lutte en l'homme « entre les besoins du corps et les vertus de l'âme »³⁶. Cette folie se retrouve aussi dans l'Antiquité et plus loin dans le Moyen Âge.

Selon Michel Foucault (1974), de la Renaissance jusqu'au XIX^{ème} siècle, trois périodes se distinguent. La Renaissance (XV^{ème} et XVI^{ème} siècles), l'Âge Classique (XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles) et la Modernité (à partir du XIX^{ème} siècle).

Pendant la période de la Renaissance, un tableau représente le statut du fou dans notre société, c'est celui de la Nef des Fous de Jérôme Bosch³⁷. Il s'agit d'un tableau où plusieurs fous sont représentés sur un bateau, avec un arbre faisant office de mat³⁸. Le fou, au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle était un errant, il était appelé insensé ou dément. Cette époque signe la fin des épidémies de lèpres en Europe. Ces dernières invoquaient en permanence les figures de mort, annonçant la fin de l'homme ou la fin du monde. L'attention portée à la lèpre et aux

35 Thuillier, J., 1996

36 *Ibid.* p. 24

37 Bosch, J. (1918). *La Nef des fous* [Tableau (peinture)]. Consulté à l'adresse

[https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Nef_des_fous_\(Bosch\)#/media/Fichier:Jheronimus_Bosch_011.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Nef_des_fous_(Bosch)#/media/Fichier:Jheronimus_Bosch_011.jpg)

38 La présence de cet arbre peut être lu comme l'arbre de la connaissance du jardin d'Éden, dont le fruit donnera accès à la connaissance, et qu'Adam mangera malgré l'interdiction de Dieu, provoquant l'exclusion de l'Homme du jardin d'Éden. On trouve dans cette lecture le rapport que le fou entretient avec un savoir caché, et d'une certaine manière à la vérité.

léproseries se défait progressivement et va se tourner vers la figure du fou.

« La substitution du thème de la folie à celui de la mort ne marque pas une rupture, mais plutôt une torsion à l'intérieur de la même inquiétude. C'est toujours du néant de l'existence qu'il est question »³⁹

Nous retrouvons ici l'image du néant inhérente à la figure du fou par son lien au chaos.

Le fou vit alors parmi les autres dans la cité. Il peut être parfois enfermé, ou soigné en cas de besoin, mais ce ne sont pas les traitements systématiques du fou. Celui qui semble le plus en vogue consiste à payer des bateliers pour le faire embarquer et qu'il soit débarquer dans une autre ville.

« C'est vers l'autre monde que part le fou sur sa folle nacelle ; c'est de l'autre qu'il vient quand il débarque. Cette navigation du fou, c'est à la fois le partage rigoureux, et l'absolu Passage. Elle ne fait, en un sens, que développer, tout au long d'une géographie mi-réel, mi-imaginaire, la situation *liminaire* du fou à l'horizon du souci de l'homme médiéval »⁴⁰

La notion de passage ici évoquée nous semble importante, puisqu'elle nous semble rassembler plusieurs points que nous avons abordés précédemment. Le passage du fou peut être vu comme le dépassement des limites posées par Héraclès⁴¹, faisant office de garde-fou, ou si on peut le dire ainsi, de garde-Hybris. L'absolu Passage nous semble être le passage entre vie et mort, que le fou concentre dans son rire⁴². Notons que le passage entre vie et mort, selon les mythes grecs, se faisait sur un fleuve, le Styx, qui formait la séparation entre le monde des vivants et celui des morts⁴³. Et enfin, il nous paraît avec ce passage qu'il peut s'agir de deux mondes évoqués, celui de la vérité, représenté par le fou, qui se trouverait selon les points de vue dans la raison ou la déraison.

Le mot de *liminaire* est en italique dans le texte, et nous renvoie à la notion de liminalité

39 Foucault, M., 1972 p.31

40 Foucault, M., 1972, p.26

41 *Cf supra* I)1)a) p. 19

42 *Cf supra* I)2)b) p. 24

43 Hamilton, E., 1940, p.45

étudiée par Robert Murphy (1993), et appliquée au champ du handicap. Nous savons aujourd'hui qu'une partie au moins de la folie peut être évoquée sous le nom de handicap psychique. La figure de l'infirmes et celle du fou seraient ainsi chacune dans une situation de liminalité, sur le seuil entre intégration et exclusion.

Michel Foucault ajoute un peu plus loin :

« [...] s'il ne peut [le fou] et ne doit avoir d'autre prison que le seuil lui-même, on le retient sur le lieu du passage. Il est mis à l'intérieur de l'extérieur, et inversement. Posture hautement symbolique, qui restera sans doute la sienne jusqu'à nos jours, si on veut bien admettre que ce qui fut jadis forteresse visible de l'ordre est devenu maintenant château de notre conscience. » (Foucault, M., 1974, p.26)

Plusieurs regards sont portés sur la folie durant la Renaissance. Le premier, c'est la vision tragique ou l'expérience tragique de la folie que l'on retrouve dans les peintures de Jérôme Bosch, ou de Brueghel. Elle annonce la fin du monde, dans une iconographie où le fantastique se mêle au réel, où la folie a un pouvoir de dévoilement sur le monde et les choses.

Plus tard, à la fin du XV^{ème} et au début du XVI^{ème} siècle, on la retrouve dans les œuvres de Shakespeare et Cervantes avec respectivement *McBeth*⁴⁴ ou le roi Lear⁴⁵ et Don Quichotte⁴⁶. Ces pièces se constituent héritières de la vision tragique de la folie malgré l'influence forte de la vision humaniste⁴⁷ qu'elles subissent. La folie dans ces pièces est entourée d'illusions, celle qui entoure le personnage et le public par le dispositif de mise en scène. Bien que la folie soit sous le sceau de l'erreur, un autre niveau se cache sous elle. « La folie, dans ces paroles insensées qu'on ne maîtrise pas, livre son propre sens, elle dit, dans ses chimères, sa vérité secrète »⁴⁸ et plus loin « Elle [folie] recouvre sous l'erreur le travail secret de la vérité »⁴⁹

Cette vision tragique de la folie va disparaître pendant longtemps, et cet oubli aura une

44 Shakespeare, W. (1623) *McBeth*. Paris, France : Gallimard (2014)

45 Shakespeare, W. (1603-1606) *Le roi Lear*. Paris, France : Gallimard (1993)

46 De Cervantes, M. (1605) *Don Quichotte*. Paris, France : Gallimard (2010)

47 La vision humaniste étant le second regard de la Renaissance porté sur la folie, associant celle-ci à l'erreur. Cf *infra*

48 Foucault, M., 1972, p.58

49 *Ibid.* p. 61

conséquence majeure sur la manière de considérer celle-ci. La vision de la folie à l'Age Classique et la Modernité se fondera seulement sur une partie⁵⁰ de ce qu'est l'expérience de la folie. Cette dernière ne réapparaîtrait que par quelques fulgurances d'artistes, laissant la raison muette, comme sidérée face à leur production.

« Il y a une bonne raison pour que la psychologie jamais ne puisse maîtriser la folie ; c'est que la psychologie n'a été possible dans notre monde qu'une fois la folie maîtrisée, et exclue déjà du drame. Et quand, par éclairs et par cris, elle réapparaît comme chez Nerval, ou Artaud, comme chez Nietzsche ou Roussel, c'est la psychologie qui se tait et reste sans mot devant ce langage qui emprunte le sens des siens à ce déchirement tragique et à cette liberté dont la seule existence des « psychologues » sanctionne pour l'homme contemporain le pesant oubli »⁵¹

Cette maîtrise de la folie évoquée par Foucault, permettant l'émergence de la psychologie, est la résultante de la domination de la raison, elle-même en partie héritière du second regard porté sur la folie. Celui-ci est une critique humaniste, dont Érasme⁵² se fait le représentant. Cette vision consiste à voir la folie comme une erreur de la pensée. La folie fait partie intégrante de la raison, « la folie ne détient sens et valeur que dans le champ même de la raison. »⁵³ . On retrouve une folie possible plus gaie, où folie et déraison se côtoient, dialoguent, et se fondent l'une sur l'autre.

C'est dans une forme de phagocytose que la raison va s'emparer de la folie, et progressivement la digérer, avant de la rejeter. On va lui donner une forme, la mesurer, la peser, la comparer et de cette ingestion va naître les premières formes de classifications, et avec elles, la prise de contrôle de la société sur le fou, dans son corps comme son discours.

Cette absorption va se passer en deux étapes. Tout d'abord, en associant la folie à la raison comme nous l'avons dit précédemment avec des philosophes comme Montaigne⁵⁴. Dans un second temps la folie sera chassée du champ de la raison avec la pensée de Descartes⁵⁵ et son

50 En se concentrant majoritairement sur la vision critique humaniste.

51 Foucault, M., 1954, p.104

52 Érasme, 1511

53 Foucault, M., 1972, p. 53

54 Montaigne, Essais, liv.II, Chap. XII, éd Garnier, t.II, p.188. Cité par Michel Foucault (1972, p.53)

55 Descartes, 1641

doute.

« Le doute de Descartes dénoue les charmes des sens, traverse les paysages du rêve, guidé toujours par la lumière des choses vraies ; mais il bannit la folie au nom de celui qui doute, et qui ne peut pas plus déraisonner que ne pas penser et ne pas être. »⁵⁶

Michel Foucault⁵⁷ décrit ce partage comme l'avènement de la raison dans l'histoire de la pensée, qui, en excluant la folie de la raison, réduit à néant la possibilité du fou d'avoir accès à sa propre vérité. Cet accès serait le privilège de la raison elle-même.

Nous nous questionnons ici encore avec ce que nous avons pu voir en cours, le domaine de la psychiatrie se floute de plus en plus, d'un côté le nombre de troubles se multiplie⁵⁸ et de l'autre, lorsqu'on trouve une origine organique à des troubles du comportement, le trouble en question sort de la nosographie psychiatrique. Nous avons comme exemple les folies hier appelées démences⁵⁹ qui aujourd'hui sont des troubles du comportement dus à des maladies comme Alzheimer, ou la démence corps de Lewy, ou bien l'autisme aujourd'hui qui n'est plus une psychose mais un trouble neurodéveloppemental.

c) *L'Age Classique et Grand renfermement*

L'Age Classique est la période qui verra naître le Grand renfermement selon Michel Foucault⁶⁰. Cette période va enfermer toute une catégorie de la population très rapidement, à la manière d'une rafle. Cet emprisonnement contraint a pour acte de naissance la fondation de l'Hôpital Général par l'édit royal de 1646⁶¹. Dans les hôpitaux de la Salpêtrière ou de Bicêtre, des personnes de tous les âges, sexes, et conditions sociales sont enfermées au nom de l'ordre public. Frédéric Gros⁶² résumera la pensée de l'Age Classique lors d'une conférence de la

56 Foucault, M., 1972, p.71

57 Foucault, M., 1972, p.72

58 Cf *infra* III)2)b) p.77

59 Foucault, M., 1954, p.33

60 Foucault, M., 1972

61 Coupechoux, P., 2006, p. 28

62 Philosophe français, spécialiste de Michel Foucault selon Wikipédia. Consulté sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Gros

Bibliothèque public d'Information au Centre Pompidou à Paris.

« [sont enfermés] les gens qui traînent, les prostituées les blasphémateurs, les fils de bonne famille qui menacent de ruiner les familles. Il y a une espèce de conglomérat que l'on va appeler le monde de la raison, voilà. C'est-à-dire du bon ordre. [...] je crois que l'idée de Foucault c'est de montrer que notre perception médicale repose secrètement sur une assise policière en Occident. [...] La folie est repérée comme un trouble à l'ordre public, et ça, c'est l'expérience classique. »⁶³

L'Hôpital général commence donc à Paris, et progressivement va se systématiser dans toute la France.⁶⁴ Ces lieux d'enfermement n'ont aucune visée de soin contrairement à ce que pourrait laisser supposer leur appellation.

La supposée menace au bon ordre que représente la masse enfermée à l'âge classique se rassemble sous le signe d'une possible déraison chez chacun de ses membres. Et au milieu de tous, la figure du fou, dont la folie constitue, « ramassé en un point, le tout de la déraison »⁶⁵

L'Age Classique adopte sa propre vision de la folie. Pour résumer, elle condamne la déraison, et en distingue deux figures principales. La première est la déraison mineure, qui est liée à l'éthique, comme par exemple la pratique du libertinage, qui est passible d'enfermement. Dans ce cas de figure, la raison a valeur de moral. L'insensé, qui s'adonne à ce genre de pratiques jugées déraisonnables, est coupable d'une faute. La seconde figure est celle de la déraison majeure. Elle renvoie à l'animalité présente dans la fureur du fou. Phénomène de foire alors exhibé, il est considéré comme subissant sa bestialité, il est donc estimé innocent de sa déraison. La figure du fou, rassemblant les deux points de vue, représente alors une ambiguïté, entre choix éthique et bestialité déterminée, entre faute et innocence.

Notons qu'aujourd'hui encore, la question de la responsabilité est encore posée dans les tribunaux dans le cadre des expertises psychiatriques. La question est posée en terme de faute et de conscience de ses actes au moment des faits. On peut penser que lorsqu'on demande à un expert psychiatre la question de la culpabilité du prévenu, on lui demande au fond à quelle

63 Bibliothèque publique d'information. (2020, avril 9). Quelle place pour la folie dans notre civilisation ? [Fichier vidéo]. *YouTube*. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=5D-ZIXxe3os&t=4807s>

64 Coupechoux, P., 2006, p.28

65 Foucault, M., 1972, p.211

figure appartient le fou qui est jugé ce jour.

C'est en partie sur la vision classique de la folie, dans cette double appartenance du fou à la culpabilité et à l'innocence, que va se constituer l'idée de maladie mentale.

« De cette ambiguïté [faute et innocence de la folie], le positivisme ne s'en sortira pas, même s'il est vrai qu'il l'a simplifiée : il a repris le thème de la folie animale et de son innocence, dans une théorie de l'aliénation mentale comme mécanisme pathologique de la nature[...] »⁶⁶

Michel Foucault l'explique par une attention portée à l'animalité de la folie, reliée à un phénomène de nature.

Cependant, tandis que la pensée se concentre sur l'animalité du fou, la figure du choix éthique dans la folie s'infiltré subrepticement dans le même temps où naît l'idée d'aliénation mentale.

« [...] et en maintenant le fou dans cette situation d'internement qu'avait inventée l'âge classique, il le maintiendra obscurément et sans se l'avouer dans l'appareil de la contrainte morale et de la déraison maîtrisée. »⁶⁷

La folie, qui était associée à l'erreur à la fin de la Renaissance, est maintenant devenue faute en même temps qu'elle est innocentée par son déterminisme.

d) *La Modernité, figure du Philippe Pinel et naissance de l'aliéniste*

Il faudra attendre la fin du XVIIIème siècle pour que les insensés sortent de la grande masse emprisonnée durant le Grand renfermement, avec la figure de Pinel, qui les libèrent de leurs chaînes selon la formule consacrée. Philippe Pinel, en 1794, en pleine Révolution française, propose de voir les aliénés (c'est ainsi qu'ont été appelés les fous à l'époque) comme des personnes encore douées de raison, mais dont la maladie empêche la raison de se dérouler convenablement. Philippe Pinel est une figure qui a marqué l'étude de la folie, et il est considéré comme le père de la psychiatrie. Aujourd'hui encore, dans le boulevard de l'Hôpital,

66 Foucault, M., 1972, p.211-212

67 *Ibid.* p. 212

une statue de Pinel se dresse à l'entrée de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

On peut lire au pied de la statue, « Au Docteur Philippe Pinel, bienfaiteurs des aliénés ».

Philippe Pinel est nommé médecin chef de Bicêtre le 25 août 1793⁶⁸. Il a pour mission de distinguer les fous des autres personnes enfermées. Rappelons qu'à cette époque c'est le régime de la Terreur en France, et que les opposants potentiels sont recherchés activement pour les éliminer. Philippe Pinel considère donc les fous comme des personnes malades, ce sont, selon lui, des aliénés mentaux. La figure du fou commence alors à disparaître au profit de la figure de l'aliéné mental, qui plus tard sera nommé malade mental. La folie n'appartient plus à la déraison mais à la maladie, ce qui implique une possibilité de guérison.

« C'est entre le médecin et le fou que se joue la possibilité de guérison, au travers de ce que Pinel appelle le « traitement moral » de la folie. »⁶⁹

L'héritage de Philippe Pinel est fort dans la pratique psychiatrique, au travers de ce qu'il appelait le traitement moral, on peut déjà voir les principes d'alliance thérapeutique ou encore la logique de transfert, tous deux déterminés par les relations patient-soignant.

Philippe Pinel opère une première classification des aliénés, repérant différentes formes : la manie, la mélancolie, la démence et l'idiotisme. Ces classifications sont en partie inspirées de ce qui avait déjà été repéré depuis l'Antiquité⁷⁰. La nouveauté, c'est qu'à partir de cette période, il s'agit d'une nosographie médicale, le fou devient un objet de science sous l'œil attentif du médecin.

L'action de Pinel a été saluée voire sanctifiée par la psychiatrie, prenant sa libération des aliénés comme acte fondateur de son domaine d'étude. Michel Foucault va quant à lui opérer un renversement du sens accordé à cette période de l'histoire. Selon lui, l'action de Pinel va enfermer symboliquement le fou. Frédéric Gros résume la pensée foucauldienne sur ce point de la manière suivante :

« Le revers à cet humanisme médical [libération des aliénés par Pinel] c'est que vous

68 Coupechoux, P., 2006

69 *Ibid.* p. 54

70 Thuillier, J., 1996

objectiver la folie, [...] vous emprisonnez la folie dans une définition médicale et au fond, elle est encore plus sclérosante que les murs de l'Hôpital Général. [...] C'est l'idée que l'on peut emprisonner les gens à la vérité, c'est-à-dire au fond, le psychiatre va, par devers lui-même, avoir la définition de la pathologie et il va lui assigner. »⁷¹

Cette vision ne fait cependant pas l'unanimité, et des auteurs tels que la psychiatre Gladys Swain⁷² et Marcel Gauchet⁷³ tendent à montrer que l'on ne peut réduire l'action de Pinel à une définition sclérosante, puisque Pinel perçoit chez les insensés une part de raison qui subsiste, et qu'il leur propose pour la première fois un traitement, bien qu'il soit moral.

Les deux visions se rassemblent pour convenir qu'avec Philippe Pinel, suivi de son successeur Jean-Etienne Esquirol, va se mettre en place la fonction médicale de l'aliéniste⁷⁴, et qui donnera plus tard la fonction de psychiatre. Cette période voit aussi la naissance de l'espace asilaire.

Selon Michel Foucault⁷⁵, avant le XVIII^{ème} siècle, la folie était considérée comme une erreur ou une illusion, elle appartenait à « une chimère du monde. »⁷⁶

Les thérapeutiques éventuelles réservées à la folie était donc « la nature, puisqu'elle était la forme visible de la vérité ; elle avait en elle le pouvoir de dissiper l'erreur, de faire évanouir les chimères. »⁷⁷

Les premières thérapeutiques dans l'asile d'Esquirol sont donc dans la continuité de cette pensée, « il [Esquirol] recommandera que chaque préau ouvre largement sur la vue d'un jardin »⁷⁸

Selon ce même principe, il pouvait être conseillé au fou le théâtre en tant que « nature inversée »⁷⁹.

« on jouait au malade la comédie de sa propre folie, on la mettait en scène, on lui prêtait un

71 Bibliothèque publique d'information. (2020, avril 9). Quelle place pour la folie dans notre civilisation ? [Fichier vidéo]. *YouTube*. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=5D-ZlXxe3os&t=4807s>

72 Swain, G., 1977

73 Gauchet, M., 1994

74 Selon le CNRTL : « Médecin spécialisé dans l'étude et le traitement des maladies mentales. » Définition du CNRTL du mot aliéniste. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/ali%C3%A9niste>

75 Foucault, M., 1973-1974

76 *Ibid.* p. 343

77 *Ibid.* p. 343-344

78 *Ibid.* p. 344

79 *Ibid.*

instant une réalité fictive, on faisait, à coup de décors et de déguisements, comme si elle était vraie, mais de manière que, prise à ce piège, l'erreur finisse par éclater aux yeux mêmes de celui qui en était la victime. »⁸⁰

Impossible d'ici de ne pas penser aux séances de jeux dramatiques auxquelles je participe. Dans mon cas, il ne s'agit pas de faire éclater une erreur à la face des patients, en revanche, je fais l'hypothèse que je me situe dans cet héritage du traitement de la folie.

Le regard porté sur la folie va évoluer au XIX^{ème}. Celle-ci ne sera plus considérée comme une forme de l'erreur mais que « par son rapport à la conduite régulière et normale, où elle apparaît non plus comme jugement perturbé, mais comme trouble dans la manière d'agir, de vouloir, d'éprouver des passions, de prendre des décisions et d'être libre ; bref, quand elle s'inscrit non plus sur l'axe vérité-erreur-conscience, mais sur l'axe passion-volonté-liberté ; moment d'Hoffbauer et d'Esquirol. »⁸¹

La vérité de la folie s'est déplacée du côté du médecin, qui doit la révéler et la produire par son regard clinique et ses connaissances.

« Le grand médecin d'asile- que ce soit Leuret, Charcot ou Kraepelin-, c'est à la fois celui qui peut dire la vérité de la maladie par le savoir qu'il a sur elle et celui qui peut produire la maladie dans sa vérité et la soumettre dans la réalité, par le pouvoir que sa volonté exerce sur le malade lui-même. »⁸²

La figure du fou se transforme en objet de science par l'objectivation de ses troubles, et une discipline est créée autour de lui. La discipline dont nous parlons relève aussi bien de la psychiatrie que des techniques de traitement moral qui lui sont associées. Ce procédé est appelé celui de savoir-pouvoir selon Michel Foucault (1975).

« L'hôpital d'abord, puis l'école, plus tard encore l'atelier n'ont pas été simplement « mis en ordre » par les disciplines; ils sont devenus, grâce à elles, des appareils tels que tout

80 *Ibid.*

81 *Ibid.*

82 *Ibid.* p. 345

mécanisme d'objectivation peut y valoir comme instrument d'assujettissement, et toute croissance de pouvoir y donne lieu à des connaissances possibles ; c'est à partir de ce lien, propre aux systèmes technologiques, qu'ont pu se former dans l'élément disciplinaire la médecine clinique, la psychiatrie, la psychologie de l'enfant, la psycho-pédagogie, la rationalisation du travail. Double processus, donc : déblocage épistémologique à partir d'un affinement des relations de pouvoir[le fou assujetti au médecin] ; multiplication des effets de pouvoir grâce à la formation et au cumul de connaissances nouvelles[objectivation des troubles, expériences de traitement, nosographie]. »⁸³

Ces logiques de savoir-pouvoir qui ont démarré, pour ce qui concerne le fou, à la fin du XVIII^e siècle n'ont cessé de s'accroître avec le temps.

Le savoir sur la folie s'est développé, plusieurs théories se sont développées pour essayer d'en comprendre les origines, sur quelle thérapeutique employer face à elle et les classifications se sont multipliées jusqu'à aboutir aujourd'hui en France au DSM V⁸⁴.

Pour ce qui concerne le pouvoir, on peut considérer qu'il y eut deux moments de dépsychiatisation : avec Babinski, qui promeut un regard qui s'arrête strictement à la symptomatologie de la maladie et la seconde découlant de l'apparition de la psychanalyse, inverse dans le principe à la première dépsychiatisation, qui tend à laisser le discours du fou se dérouler, avec la « règle de la liberté discursive ». Cette forme conserverait le pouvoir médical puisque ne posant aucune question, il peut prétendre ne pas exercer d'influence, et se montre inatteignable derrière les logiques de transfert, « entièrement retiré dans le silence [de l'analyste] et l'invisibilité^{85, 86}.

« A ces deux grandes formes de dépsychiatisation, toutes deux conservent du pouvoir, l'une, parce qu'elle annule la production de vérité, l'autre, parce qu'elle tente de rendre adéquats production de vérité et pouvoir médical, s'oppose à l'antipsychiatrie. »⁸⁷

83 Foucault, M., 1975, p. 261

84 Jaccard, R., 1979

85 Dans la cure traditionnelle, le patient est allongé sur le divan, tandis que l'analyste est assis en l'arrière du divan, de sorte à ne être vu par l'analysé.

86 Foucault, M., 1973-1974, p. 349

87 *Ibid.* p. 349

Les logiques de savoir-pouvoir continuent de se développer, et cette affirmation m'amène à me demander ce qui se joue dans ma propre clinique.

Dans quelle mesure est-ce je reproduis ces formes de savoir-pouvoir, et ce, peut-être malgré moi ? Je fais l'hypothèse que les logiques de savoir-pouvoir ne déroulent pas nécessairement de manière consciente pour le personnage médical face à son patient.

Face à Lionel, je n'ai pas l'impression d'exercer un pouvoir face à une vérité que je ferais éclater. Je pourrais ne pas me sentir concerné par ces logiques dans le sens où je ne suis pas médecin. Seulement, c'est du personnage médical que parle Foucault à de nombreuses reprises, qui est en place par un statut dans un système institutionnel. Ce statut, j'en suis le représentant dans une plus petite mesure, en tant qu'auxiliaire de médecine, et ce, que je le veuille ou non.

De plus on me demande mon avis sur les patients, et mon évaluation en tant que psychomotricien peut participer à l'établissement d'un diagnostic. Diagnostic qui, si on suit la pensée de Michel Foucault, se situe au cœur des relations savoir-pouvoir, dans le secteur de la psychiatrie pour n'évoquer que celui-ci.

Dans l'institution dans laquelle je suis en stage, l'établissement d'un diagnostic n'est pas un élément central pour essayer de comprendre la logique du patient. De cette manière, pour aucun des enfants du groupe de jeu dramatique, un professionnel ne m'a donné le diagnostic.

Aujourd'hui, la parole des patients, *a priori*, semble écoutée, nous pensons ce qui se joue dans les séances lors des supervisions, appelée analyse des pratiques. Un point de vigilance me semble important à évoquer ici.

Michel Foucault, dans l'Ordre du discours, énonce la chose suivante :

« Il est curieux de constater que pendant des siècles en Europe, la parole du fou ou bien n'était pas entendue, ou bien, si elle l'était, était écoutée comme une parole de vérité. [...] De toute façon, exclue ou secrètement investie par la raison, au sens strict, elle n'existait pas. C'était à travers ses paroles qu'on reconnaissait la folie du fou [...] Tout cet immense discours du fou

retournait au bruit. »

Depuis l'émergence de la psychanalyse, et plus particulièrement Jacques Lacan, la parole du fou est écoutée, et même préférée à l'exposition de celui-ci comme chez Charcot par exemple. L'ensemble des équipes de soin porte une attention particulière à ce qui peut être dit en séance. Cette attention portée ne suffirait cependant pas.

« Mais tant d'attention ne prouve pas que le vieux partage ne joue plus ; il suffit de penser à toute l'armature de savoir à travers laquelle nous déchiffrons cette parole ; il suffit de songer à tout le réseau d'institutions qui permet à quelqu'un – médecin, psychanalyste- d'écouter cette parole [...] »

Lorsque nous reprenons les paroles de Lionel, et que nous élaborons autour, c'est bien par un prisme d'un savoir théorique établi et dans le cadre d'une institution. Quand bien même nous réfléchissons et associerons de manière libre autour d'une situation, sans penser à une théorie en particulier, c'est toujours au travers de tout un maillage d'information et de connaissance que sera passé au crible notre parole. Lorsque nous pensons le discours de Lionel, ne sommes nous pas en train d'essayer de le maîtriser, ce discours, à travers tout ce dispositif théorique et institutionnel ? Et si cette idée ne plaît pas, si elle ne correspond pas à l'éthique que j'envisage en tant que futur clinicien, puis-je échapper à ces logiques de savoir-pouvoir ?

Voilà qu'émergent autant de questions auxquelles je vais essayer d'apporter des éléments de réponse dans une seconde partie de ce travail.⁸⁸

Conclusion de la torsion

En reprenant l'idée que si tu as raison, c'est que j'ai tort, et par l'étude de l'étymologie de tort, signifiant proprement tordu, je me suis demandé si nous pouvions rapprocher la torsion du fou comme tordu et la notion de tort comme faute, erreur, contraire à la vérité. Je me suis questionner sur un éventuel glissement sémantique qui pourrait se retrouver dans cette expression.

88 Cf *infra* III)3) p. 81

L'idée que le fou puisse être associé à une personne dite « tordue » ne présente pas de difficulté, il suffit de consulter la définition du mot tordu⁸⁹ ou bien de lire le dictionnaire de la folie⁹⁰.

Pour des soucis de confort de lecture, nous remplaçons ici la définition de tort par la CNRTL.

« État, fait d'une personne qui se trouve dans une situation ou une position contraire à la vérité, à la raison, au droit ou à l'équité; acte contraire au droit ou à la raison et responsabilité ainsi encourue. »⁹¹

Nous avons vu que la folie a été ingérée comme étant à l'intérieur de la raison, pour ensuite y être exclue par le doute cartésien. Par cette action le tort et le fou partagent le fait d'être le contraire de la raison.

Nous avons vu que la folie était considérée comme étant une erreur, et que les premières cures de la folie consistaient à la placer face à la vérité par la nature ou le théâtre. Ainsi, nous voyons que tort et folie partagent le fait d'être contraire à la vérité.

Nous avons vu que le fou était une figure ambiguë, rassemblant culpabilité et faute, se plaçant ainsi et au moins en partie comme contraire au droit dans son choix de déraison mineure⁹². Nous rajoutons que le mot tordu renvoie par définition à un élément qui n'est pas droit. Ainsi, folie et tort partagent le fait d'être contraire au droit et que la question de la responsabilité encourue se pose.

Nous posons donc l'hypothèse que la folie est aujourd'hui intrinsèquement, de par son histoire, et par la manière dont elle a été pensée et définie, liée à la notion de torsion.

89 *Cf supra* I)3)c) p. 34

90 Thuillier, 1996

91 Définition du mot tort par le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/tort>

92 Qui, comme nous l'avons montré plus haut, s'infiltré en même temps que l'animalité du fou dans la constitution de la folie comme maladie mentale.

Conclusion de la figure du fou

J'ai essayé dans les pages qui ont précédé de définir ce que pouvait être ma représentation de la figure du fou. J'ai fait cette recherche en partant des expressions françaises dans lesquelles le mot de fou et ses déclinaisons apparaissaient. Cette étude a été l'occasion pour moi de questionner l'histoire du fou, la manière dont cette figure a été pensée au fil des siècles en France et de questionner les rapports qu'entretiennent la figure du fou avec la raison et la vérité. Pour ce faire, la lecture de différentes œuvres de Michel Foucault m'ont été d'une grande aide.

Enfin, j'ai pu mettre en parallèle mes lectures et ma clinique, pour questionner les rapports que j'entretiens avec certains patients. J'ai pris Lionel comme exemple principal, mais cette étude aurait pu être menée avec chaque enfant de groupe de jeu dramatique.

J'ai aussi essayé de faire preuve de réflexivité quant à mon propre positionnement en tant que stagiaire psychomotricien, et des mécanismes que je pouvais potentiellement rejouer en clinique.

J'ai pu poser l'hypothèse que la figure du fou était reliée à la démesure en m'intéressant à la notion d'Hybris, et, ce faisant, établir les premiers jalons d'une réflexion autour d'une vérité attribuée ou confisquée au fou selon les époques (parfois les deux en même temps). J'ai aussi pu voir que cette notion de limite à ne pas dépasser se retrouve plus tard qu'en Grèce Antique, par des fables ou encore la figure du savant fou.

La deuxième hypothèse que j'ai pu établir est celle du fou relié au désordre et dans une certaine mesure au chaos. L'étude du fou-rire nous a montré que le rire du fou pouvait renvoyer à la fête, qu'elle soit dionysiaque ou bien la messe de l'Ane et plus tard le carnaval. Le premier cas était un désordre orchestré par le dieu de la fête, menaçant le renversement de l'ordre, annonçant un chaos⁹³ potentiel⁹⁴. Le second cas renvoie à un renversement de l'ordre établi simulé autour d'une forme de rituel organisé. Il s'agirait de jouer symboliquement le désordre pour que celui-ci ne se produise pas dans la réalité. Dans cette même partie, nous avons vu que le rire du fou est selon Michel Foucault, le déjà là de la mort, renvoyant au

93 Le chaos, s'il renvoie premièrement à l'état indifférencié précédent la création du monde, renvoie aussi secondairement à une notion de grand désordre et de confusion générale. (Définition du Larousse consulté sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chaos/14662>)

94 Pour les mythes autour de Dionysos, la menace de désordre qu'il incarne pour le roi de Thèbes, Penthée. Hamilton, E., 1940, p. 68-71

néant. Le fou rassemble en lui le néant (avec la mort) et le chaos (dans sa présence et le désordre qu'il implique). Nous avons enfin vu que de nombreuses expressions sur la folie faisaient référence au désordre et à l'imprévisibilité.

Pour terminer les représentations, nous avons tenté de montrer que la figure du fou était intrinsèquement liée à la torsion, du fait qu'il soit tordu, et en analysant le glissement sémantique qui a pu s'opérer en disant « si tu as raison, c'est que j'ai tort ». Cette lecture a pu être faite grâce à la vision de l'histoire de la folie par Michel Foucault et les rapports qu'entretiennent fou et vérité.

Il me semble cependant que la figure du fou ne se constitue pas uniquement dans les trois points évoqués plus haut⁹⁵.

II. Le monstre et le monstrueux

L'idée qui suit m'est venue par hasard, presque par accident. Visitant mes parents à l'occasion d'une fin de semaine, je me retrouve à regarder un jeu télévisé. Le présentateur, parlant alors de la cagnotte à gagner pour un téléspectateur, la qualifie ainsi « c'est un truc de fou, un truc de dingue, c'est monstrueux ! » Je m'étonne alors de l'emploi du champ lexical, y repère encore une fois la figure du fou dans la démesure que représente la somme de la cagnotte. J'en fais part à mon père, et en le prononçant, je réalise qu'un élément s'est glissé dans cette énumération, élément que je n'avais jamais rapproché consciemment de la figure du fou, mais qui pourtant depuis le début de mon travail, passe sous mes yeux sans que je ne le remarque : le monstrueux.

1) *Du monstrueux au monstre en passant par le fou criminel : Naissance du monstre moral*

a) *Définitions du monstrueux*

95 Démesure, chaos et torsion

La consultation du CNRTL nous donne de précieux renseignements. Selon le dictionnaire en ligne monstrueux, si l'on parle d'un être vivant, serait : « Dont la conformation est contre nature. »⁹⁶. Il est aussi « Qui est caractéristique du monstre ».⁹⁷

En parlant d'une chose le monstrueux se définit comme « Qui s'écarte des normes habituelles, qui est contraire à l'ordre naturel des choses. »⁹⁸

Partant de cette définition, plusieurs questions émergent : peut-on comparer la folie du fou et le monstrueux, quels liens peuvent-être tissés entre eux ? Le fou lui-même pourrait-il produire du monstrueux ? Enfin, si le fou et le monstre partagent des éléments, quel est leur point de rencontre ?

Dans la première partie de cette définition, lorsqu'il s'agit d'une personne, le monstrueux est lié au monstre tout comme la folie l'est au fou. Notons qu'une idée de nature est présente dans le monstrueux et la folie. Pour le premier, sa conformation est contre-nature. Pour le second, c'est vis-à-vis « d'un mécanisme pathologique de la nature »⁹⁹.

La nature a été, au début de l'Age Classique, le premier traitement proposé à la folie, en exposant cette dernière à la première.

Le monstrueux signifie aussi « Qui est contraire à la raison. »¹⁰⁰. Le lien entre le monstrueux et la folie se voit facilement dans la mesure où la folie est opposée à la raison¹⁰¹.

A ce stade, nous pouvons affirmer que par leurs définitions respectives, la folie¹⁰², le monstrueux¹⁰³, tout comme le monstre¹⁰⁴ et le fou¹⁰⁵, se placent tous dans l'espace des anormaux, par l'écart que présente chacun à la norme.

La mise en lien du monstrueux et de la folie a été possible ici par la manière qu'a eu l'Age

96 Définition du mot monstrueux selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstrueux>

97 *Ibid.*

98 *Ibid.*

99 Foucault, M., 1972, p.211

100 Définition du mot monstrueux selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstrueux>

101 *Cf supra* I)3) p. 28

102 Définition du mot folie selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/folie>

103 Définition du mot monstrueux selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstrueux>

104 Définition du mot monstre selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstre>

105 Définition du mot fou selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/fou>

Classique de considérer une partie de la folie comme une animalité en l'homme.

« Placée sous le signe de toutes les déraisons mineures, la folie se trouve rattachée à une expérience éthique, et à une valorisation morale de la raison, mais liée au monde animal, et à déraison majeure, elle touche à sa monstrueuse innocence. »¹⁰⁶

Le premier rapport de la folie au monstrueux est évident dans l'innocente animalité de la folie¹⁰⁷, le second se situe dans la valeur amoralité du monstrueux et de la folie. La suite de la définition du monstrueux est : « Qui est contraire à l'ordre naturel des choses, à la bienséance ou à la morale. »¹⁰⁸ ainsi que « Qui est excessivement cruel, pervers. »¹⁰⁹

b) *Le monstre moral, naissance du fou criminel*

Cette partie de la définition nous amène à considérer la figure du monstre moral. Si le monstrueux d'ordinaire se voit dans sa conformation, le monstre moral n'est pas nécessairement visible du premier coup d'œil. C'est ainsi que des personnages historiques, qui, sous leur gouvernance, ont permis ou ordonné des crimes atroces, sont parfois considérés¹¹⁰ comme des monstres utilisant des moyens monstrueux et produisant des monstrueux chez leurs victimes. Paul Fuks¹¹¹ qualifie de monstres des hommes comme Joseph Staline, employant le monstrueux par le Goulag, et produisant du monstrueux dans les corps des personnes qui y étaient enfermées, par le manque de nourriture, les conditions d'hygiène déplorable, les maladies et les blessures. La même analogie est faite avec Hitler, par la mise en place des camps de concentration et d'extermination, ou encore les « *Einsatzgruppen* »¹¹², qui tous produisaient du monstrueux dans le corps de leurs victimes.

Le monstre moral renvoie aussi à la figure du criminel, de guerre ou non, dans ses crimes monstrueux. A travers l'appareil judiciaire, vont se rencontrer deux figures, celle du fou et celle du monstre, parfois en une seule et même personne, par le procédé de l'expertise

106 Foucault, M., 1972, p. 211

107 Cf *supra* 1)3)c) p. 34

108 Définition du mot monstrueux selon le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstrueux>

109 *Ibid.*

110 Nous faisons référence à l'article de Paul Fuks : Fuks, P. (2004). Quelques aspects du monstrueux dans l'histoire de XXe siècle et leurs représentations. *Imaginaire & Inconscient*, 13, p. 45-61.

111 Psychanalyste

112 Unité de police politique du IIIème Reich qui éliminait les personnes considérées opposantes au régime, par des exécutions par balles ou des camions à gaz.

psychiatrique.

« C'est une idée tout de même très curieuse qui maintenant nous paraît évidente, que vous lisez tous les jours dans les journaux, lorsqu'un crime est commis, pourvu que ce crime soit un peu extraordinaire, c'est-à-dire un peu démesuré, un peu inexplicable, qu'on comprend mal le calcul d'intérêt qui a pu amener le criminel à commettre son crime, aussitôt on dit : ça doit être un crime de dément. Ça doit être un crime de fou. Ça nous paraît une évidence, mais c'est une évidence qui a 150 ans, pas plus. Jamais au XVIIIème siècle on aurait eu l'idée devant un crime, particulièrement monstrueux, [...] jamais on aurait eu l'idée de dire : puisque ce crime est atroce, il faut bien que son auteur soit quelque chose comme fou. »¹¹³

Selon Michel Foucault¹¹⁴, les médecins du XIXème siècle se sont vu confier la responsabilité de l'internement des fous, ce qui signifiait le pouvoir de décision d'enfermer quelqu'un sans que cette personne n'ait de mot à dire. Cette tâche, lors du Grand Renfermement, revenait à la police et à son administration. La situation nouvelle aurait placé les médecins de l'époque dans une situation de malaise, d'autant plus que ce qui allait devenir la psychiatrie avait une assise théorique fragile, voire balbutiante. Pour palier ce manque d'assurance, les médecins de l'époque se sont rapprochés de la justice.

« Pour asseoir en quelque sorte, cette responsabilité qui les rendait si mal à l'aise, et qui les renvoyait à l'incertitude même de leur science, je crois que, ils [les médecins] ont bâti ce que l'on pourrait appeler le thème du fou dangereux. Le fou dangereux, c'est-à-dire, cette idée que au fond de la folie, il y a toujours une sorte de noyau de danger, volonté de crime, soif de sang, grand appétit de mort, qui viendrait, ou bien s'abattre sur une victime, ou bien dévorer celui-là même qui en est porteur. [...] La nécessité de démontrer la dangerosité du fou, est je crois, en proportion même de l'incertitude et du malaise qu'éprouvait le psychiatre à avoir à enfermer les fous. [...] Donc si le fou, pour pouvoir être enfermé, doit être quelqu'un de dangereux, doit être un criminel en puissance, il est tout à fait naturel, [...], très logique en tous cas, que l'on aille chercher, chez les criminels, le noyau de folie qu'ils peuvent

113 Le Sémaphore. (2018, janvier 20). *Michel Foucault : Punir ou guérir ? Le crime et le criminel (1976 / France Culture)* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=-rOv4Us-i5w> (00 :04:24)

114 *Ibid.*

receler. »¹¹⁵

C'est par ce procédé que serait née l'expertise psychiatrique. La psychiatrie avait besoin d'une justification pour enfermer les fous. La justice quant à elle, subit une grande réforme après la Révolution Française. Avant cette dernière, le crime atroce était puni par un châtement atroce. Le crime était symboliquement une remise en question de l'autorité du roi qui fixait les lois sur ses terres. Le châtement, par le supplice, était donc une manière de montrer la volonté et la puissance du roi dans son royaume. La Révolution Française passée, il n'y avait plus de souverain pour diriger, le corps social allait donc devoir répondre au crime du criminel.

« [...] Quand on a coupé la tête à Louis XVI, du coup est apparu l'âme du criminel. Je veux dire, [rire de Michel Foucault], à partir du moment où on a eu un système politique, où le crime n'était pas l'atteinte à la personne du souverain et à sa majesté, à partir du moment où on a eu un système politique, où c'était le corps social lui-même qui avait à punir les crimes qui étaient commis, et qui étaient commis contre lui ; depuis ce moment-là, alors s'est posé le problème de savoir qui est le criminel, qu'est ce qu'il a dans la tête, est ce qu'il est raisonnable de le punir ? C'est-à-dire est-ce qu'il a été suffisamment raisonnable en commettant son crime pour qu'il soit raisonnable pour nous de le punir, et de le punir en raison. [...] le problème de la raison traverse tout le problème de la pénalité [...] »¹¹⁶

L'insistance avec laquelle Michel Foucault emploie le champ lexical de la raison à la fin de cet extrait a une fonction bien précise. La justice du XIX^{ème} siècle a employé des punitions « pédagogiques », au sens où elles empêcheraient le criminel, ou bien les autres en potentiel, de répéter le crime. C'est dans cette logique qu'est né le principe de la peine augmentée en cas de récidive.

La peine faisait appel à la raison du criminel, elle était là pour dissuader. Dans le cas où le criminel était un fou, donc n'avait pas de raison, la question de l'efficacité de la peine pour prévenir la récidive se posait. La psychiatrie a ainsi servi de grande machine de relégation. En substance, si la justice ne pouvait pas enfermer un criminel parce que celui-ci était considéré comme fou, la psychiatrie pouvait prendre le relais, par l'asile et son médecin, qui enfermerait le prévenu pour le restant de ses jours.

115 *Ibid.* 00:02:36

116 *Ibid.* 00:15:00

La réforme du système pénal et la responsabilité des médecins quant à l'enfermement des fous sont deux événements qui ont permis à deux disciplines de se rencontrer et de se renforcer l'une et l'autre.

Les médecins ont eu une justification à leur pouvoir d'enfermement par la dangerosité du fou, et la justice a trouvé dans la psychiatrie une justification scientifique aux peines qu'elle appliquait.

« L'idée d'une psychiatrie susceptible de guérir le comportement du criminel; [...], c'est une idée qui se développera très lentement. Ce qui a été surtout vivace au XIXème siècle, c'est l'idée que le criminel est beaucoup plus un monstre qu'un malade, c'est-à-dire quelqu'un affecté d'une anomalie psychique donnée de naissance, comme une monstruosité physique, et dans cette mesure là, il n'y avait pas d'autre chose à faire que, ou bien de le supprimer, ou bien de le tenir définitivement à l'écart de la société. Cette idée du criminel monstrueux vous la retrouvez à la fin du XIXème siècle sous la forme du criminel-né, et puis vous la retrouvez dans les pratiques racistes ou dans les pratiques du nazisme jusqu'en 1945. Le criminel c'est celui qu'on supprime. »¹¹⁷

c) *Du fou criminel au monstre, émergence de la tératologie et de la criminologie*

Au cours du XIXème siècle, le criminel était considéré comme un monstre.

Dans la littérature, George Sand pourra dire que « Le monstre est à la mode »¹¹⁸. Le XIXème siècle voit en effet apparaître le roman au premier plan, là où celui-ci était un genre mineur auparavant. On retrouve dans la littérature de l'époque des romans de crimes atroces, associés à une folie criminelle et une monstruosité des actes, comme chez *Thérèse Raquin*¹¹⁹ ou *La bête humaine*¹²⁰ d'Émile Zola, dans les nouvelles de Guy de Maupassant¹²¹ ou encore d'Edgar

117 *Ibid.* 00:16:40

118 Lettre de George Sand à Jules Boucoiran (le 7 mars 1831) *Correspondance*, Garnier frères, vol I, p. 824-826

119 Zola, E., (1867), *Thérèse Raquin*, Paris : Folio

120 Zola, E., (1890), *La bête humaine*, Paris : Le livre de poche

121 Maupassant, G., 1885, *Un fou*, Paris : Babelio et Maupassant, G., 1887, *Le Horla*, Paris : Babelio

Alan Poe¹²². Il arrive que la figure du fou et celle du monstre soient condensées en un seul personnage, comme c'est le cas dans le roman de Stevenson¹²³, où le Docteur Jekyll prend la place du savant fou, et donne naissance à un double : Hyde qui a l'aspect monstrueux et commet des meurtres, il est une sorte de monstre physique et psychique à la fois, ne répondant qu'à la pulsion.

Jean Thuillier explique que tout un vocabulaire savant se forme de manière hétérogène autour de la l'aliénation (terme qui est préféré au signifiant de folie). Si le fou a appartenu à toutes les époques, l'aliéné quant à lui appartient à la médecine et à la science. Le vocabulaire médical va vite être repris par les romanciers de l'époque pour désigner les traits de caractère de leurs personnages.

Concernant la science, notons que le XIX^{ème} siècle est celui du positivisme, qui prend la suite de la raison des Lumières du siècle précédent. Dans ce contexte, deux disciplines vont se former au cours du XIX^{ème} siècle. La première, la tératologie, appelée autrement étude anatomique des monstres, et dans un second temps, la criminologie.

« La science du monstre physique reposant sur l'anatomie comparée est un savoir classificatoire et étiologique (le monstre est un arrêt du développement) datant à peu près de la même époque, soit la première moitié du XIX^{ème} siècle, que le discours savant sur le monstre psychique. Ce dernier s'est édifié à partir de la question médico-légale de la déraison meurtrière, posée à partir des années 1820 dans des affaires qui ont défrayées la chronique judiciaire en mettant en scène des circonstances abominables : anthropophagie, mutilation de la victime, faiblesse des motifs de passage à l'acte etc. C'est donc dans un mouvement concomitant que l'on invente, pour le monstre physique, une science – la tératologie – et, pour le monstre psychique, une entité clinique – la monomanie homicide. L'une comme l'autre visent à inclure la différence du monstre dans une juridiction savante de la connaissance, de reconnaissance et de classification. »¹²⁴

Le terme de monomanie homicide ne faisait cependant pas l'unanimité, et au cours du siècle, cette classification sera abandonnée. Une autre théorie émerge au milieu du XIX^{ème} siècle

122 Poe, E. A., 1843, *The Black Cat*, Philadelphie: The Saturday Evening post

123 Stevenson, R. L., 1886, *L'Étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde.*, Paris : Folio classique

124 Renneville, M., 2008, p. 322

avec Bénédicte Morel¹²⁵, qui fonde la théorie de la dégénérescence héréditaire. La folie, selon cette théorie, se transmettrait au sein d'une famille. Cette théorie « s'affirme comme une science des types maladifs, un savoir des différences physiques, du classement de ses différences et de leurs origines pathologiques. Sous cet angle, et par analogie au moins, cette nouvelle approche de la maladie mentale apparaît bien comme la dérivée d'une science du monstre, au physique et au moral [...] »¹²⁶

Une autre théorie se développe dans le dernier tiers du siècle, celle de Cesare Lombroso¹²⁷. Cet aliéniste italien s'inspire d'autres théories qui se sont développées en amont, comme la physiognomonie qui est une étude des caractères physiques d'une personne pour en déduire sa personnalité, que l'on retrouve chez Balzac dans la description de ses personnages dans *Une Ténébreuse Affaire*¹²⁸. Cesare Lombroso s'inspire aussi de la phrénologie, mise au point par Franz Joseph Gall au début du siècle, discipline qui s'intéresse à la forme du crâne pour étudier la personnalité et développer un système qui permettrait de reconnaître une personne immorale à la seule forme de son crâne, en particulier en observant les bosses de celui-ci.¹²⁹ La théorie de Cesare Lombroso est celle du criminel né, qui se fonde aussi sur l'hérédité, intègre la question des origines ethniques par le concepts de races, et prétend reconnaître un criminel à son physique. Il reprend la méthode tératologique de l'anatomie comparée et « un postulat (comme le monstre, le criminel est un produit de la nature) dont il tire une thèse : un être subissant un arrêt de développement présente des stigmates d'inadaptation social qui était autrefois des traits normaux (insensibilité à la douleur, prognathisme etc). Ce raisonnement dessine à l'horizon un programme de recherche visant à établir les caractères physiques, physiologiques, moraux et sociaux, permettant de différencier le criminel de l'homme moral, normal. »¹³⁰

Notons l'apparition du mot normal dans ces théories, qui, selon Rolan Gori¹³¹, n'est apparu dans le langage courant qu'à partir de la seconde moitié du XIXème siècle et avec lui,

125 Edelman, N., 2003,

126 *Ibid.* p. 324

127 Raoult, P.A., 2006

128 Balzac, H., 1841, *Une Ténébreuse Affaire*, Paris : Babelio

129 Edelman, N., 2003

130 Renneville, M., 2008, p. 324

131 Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). *Roland Gori, le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo].

Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo>

l'avènement de la société de la norme.

Ces différentes théories vont donner naissance à la criminologie, dont les racines sont proches de la tératologie, et à l'intérieur de laquelle la figure du fou s'est retrouvée une fois de plus.

« Au XIX^{ème} siècle, le fou est dans l'asile où il sert à enseigner la raison, et le monstre est dans le bocal de l'embryologiste où il sert à enseigner à la norme »¹³²

Il nous semble important de préciser cependant que la tératologie et la criminologie naissante, empruntant par moments des méthodes communes, n'ont pas eu le même objectif. « [...] alors que la tératologie a permis l'humanisation du monstre, la criminologie est loin d'avoir suscité la dé-monstration du criminel »¹³³

2) La figure du monstre

a) *Quelques éléments historiques autour de la conception du monstre*

Pour comprendre en quoi le monstre a été humanisé, nous allons faire un rapide détour historique du monstre et de la manière dont il a été pensé.

Selon George Canguilhem¹³⁴, le monstre est sacralisé ou a valeur de repoussoir. Selon l'auteur, « Si l'Orient divinise les monstres, la Grèce et Rome¹³⁵ les sacrifient. »¹³⁶ Cette différence de traitement tiendrait à l'élément suivant : dans la mythologie égyptienne, beaucoup de dieux sont zoomorphes, comme Anubis le dieu de la momification, mi-homme mi-chacal, Horus au corps d'homme et à la tête de faucon, ou Seth, dieu de la confusion, et du désordre, à la forme hybride dont on ne sait pas avec certitude déterminer les origines. Il se pourrait qu'il soit constitué d'un corps d'homme avec une tête d'oryctérope. Ainsi la présence de monstre en Égypte pouvait renvoyer à un imaginaire d'hybridation de l'homme et de l'animal. « Une telle différence d'attitude entre l'Égypte et Rome tient d'abord à une théorie différente des

132 Canguilhem, G., 1962

133 Renneville, M., 2008, p. 330

134 Canguilhem, G., 1962

135 Durant la période qui couvre l'Antiquité Classique jusqu'à la Gréco-romaine (V^{ème} siècle av JC- II^{ème} siècle)

136 *Ibid.*

possibilité de la nature. Admettre la métempsychose, les métamorphoses, c'est admettre une parenté des espèces, l'homme compris, qui en fonde l'interfécondité. »¹³⁷ Pour ce qui concerne la culture gréco-romaine, dans une vision aristotélicienne d'une nature qui a pour but la reproduction des formes, l'hybridation passe comme la transgression d'un interdit fondamental. Notons que le mot d'hybride vient de l'hybris, elle-même représentant la transgression d'interdit fondamentaux¹³⁸. Dans cette vision héritée d'Aristote, « la monstruosité zoomorphe, si on en admet l'existence, doit être tenue pour la suite d'une tentative délibérée d'infraction à l'ordre des choses qui ne fait qu'un avec leur perfection, la suite d'un abandon à la fascination vertigineuse de l'indéfini, du chaos, de l'anti-cosmos »¹³⁹

Dans la continuité de cette pensée, celle du monstre par essence contre-nature, va naître la représentation du monstre au Moyen Age, à la différence que, durant cette période, au-delà de sa difformité, il sera de plus considéré malfaisant. « [...] de l'hybridation à la monstruosité le passage est aisé. Le Moyen Age conserve l'identification du monstrueux au délictueux, mais l'enrichit d'une référence au diabolique. » La pensée chrétienne, en tant qu'elle se mâtine de néo-platonisme, conçoit la nature comme l'œuvre de Dieu, dans une harmonie et un ordre choisis. Tout phénomène qui sort de cet ordre défini était alors considéré comme l'œuvre du Malin.

Olivier R. Grim¹⁴⁰, dans son article¹⁴¹, revient sur la manière dont a été pensé le monstre par différents auteurs au cours des derniers siècles.

Il évoque Ambroise Paré¹⁴², qui établit une différence entre monstre et prodige. Les premiers sont des enfants présentant des difformités à la naissance, par excès ou manque de membre. Les seconds sont des êtres contre-nature comme des créatures fantastiques, des hybrides, ou un animal accouché d'une femme. Cette vision repose sur l'apparition du monstre comme une conséquence de la colère de Dieu. Enfin, les monstres pourraient apparaître « par l'imagination » : il [Ambroise Paré] cite à titre d'exemple un bébé né velu comme un ours. Sa

137 *Ibid.*

138 *Cf Supra* D1)a) p. 19

139 Canguilhem, G., 1962

140 Psychomotricien et anthropologue.

141 Grim, O. R., 2008

142 Chirurgien et anatomiste français. (1510-1590)

mère, pendant la conception, avait trop regardé une gravure de saint Jean vêtu de peau. »¹⁴³

Plus loin dans l'article, l'auteur mentionne Denis Diderot¹⁴⁴ avec sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*¹⁴⁵, qui donne un autre point de vue sur l'origine d'un monstre. Ce dernier prend une position contraire à celle d'Aristote, il propose une théorie selon laquelle à l'origine tout serait Chaos et l'harmonie de la vie ne serait qu'un équilibre fragile. « Si l'homme est le fleuron de la vie, le monstre en est une production naturelle au même titre. Elle est seulement plus rare. Pourquoi la Nature produirait-elle uniquement du même ? L'être humain est naturalisé et le monstre n'est ni une anomalie, ni une déviance, ni une erreur, encore moins le produit d'une volonté divine. »¹⁴⁶

Enfin, selon Olivier R. Grim, cette pensée va être complétée par le rationalisme d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire¹⁴⁷. Voici ce qu'il peut nous en dire avant de citer Henri-Jacques Stiker¹⁴⁸ : « Il pose le « monstre » né d'humains comme appartenant à l'Humanité et montre combien le monstre n'est pas monstre en son entier. « C'est la même position que Pinel pour la folie. Avec Étienne Geoffroy Saint-Hilaire la monstruosité est ordonnée, obéit à des lois rationnelles qui sont à chercher pour elles-mêmes sans s'occuper de Dieu, tenu à l'écart. La vie a ses propres lois car la vie n'est réductible à rien d'autre. »¹⁴⁹ »¹⁵⁰

Nous comprenons mieux ici en quoi le monstre a été humanisé. S'il a été intégré à l'humanité, sa figure en revanche continue d'inquiéter et convoque des représentations qui sont toujours opérantes. De plus, le monstre ne désigne pas uniquement la difformité du corps, comme nous avons pu le voir avec le monstre moral. « Confinée aux marges du discours social, la figure du monstre désigne à l'heure actuelle plus volontiers le mal, incarné dans le criminel, que la difformité. »¹⁵¹

143 Grim, O. R., 2008, p. 44

144 Philosophe français. (1713-1784)

145 Diderot, D., 1749, *Œuvres complètes, Lettre sur les aveugles à l'intention de ceux qui voient*, p. 840-899, Paris, La Pléiade, Gallimard, Cité par Grim, O.R., 2008, p. 45

146 Grim, O. R., 2008, p. 45

147 Naturaliste français. (1772-1844)

148 Philosophe, historien et anthropologue de l'infirmité français.

149 Stiker, H-J., 2001, p. 28

150 Grim, O. R., 2008, p. 46

151 *Ibid.* p. 42

b) *Le monstre et son étymologie*

Nous allons essayer ici, de mettre au jour ce que peut représenter la figure du monstre à l'aune de son étymologie. Le monstre vient de *monere* qui signifie «avertir, éclairer, inspirer»¹⁵². Selon Olivier R. Grim, il « nous vient par emprunt du latin *monstrum*. Terme du vocabulaire religieux, il désigne un prodige avertissant de la volonté des dieux, un signe à déchiffrer. »¹⁵³ Nous retrouvons le potentiel sacré que détient le monstre.

Le monstre renvoie aussi à l'idée d'être montré. La monstration selon le Larousse, signifie « Action, fait de montrer »¹⁵⁴. Sur ce point, le monstre, par essence, est montré à la vue de tous. Le monstre est celui qui est montré dans les foires lors des « freakshows », sorte de fête foraine où l'on exposait des hommes et des femmes dont le physique était extra-ordinaire. Ce genre d'événement sont mis en scène dans le film de Tood Browning¹⁵⁵ et celui de Davis Lynch¹⁵⁶.

Le monstre, à l'instar du fou, est celui qui est montré comme déviant. Il fascine en même temps qu'il inquiète. « D'une part, il [le monstre] inquiète : la vie est moins sûre d'elle-même qu'on avait pu le penser. D'autre part, il valorise : puisque la vie est capable d'échecs, toutes ses réussites sont des échecs évités. »¹⁵⁷

Olivier R. Grim parlera du monstrueux en ces termes : « Si tout ce qui fait peur n'est pas forcément monstrueux, en revanche tout ce qui est monstrueux suscite ce sentiment où se mêle la fascination, y compris avec le « monstre de gentillesse » »¹⁵⁸. Le monstre, dans toutes ses formes possibles amène ces mêmes deux sentiments. Nous faisons l'hypothèse que ce double ressenti provient d'une inquiétante étrangeté que la rencontre avec la figure monstre donnerait à vivre. L'inquiétante étrangeté est un concept développé par Sigmund Freud¹⁵⁹, qui en allemand se lit « *Unheimlich* ». Ce terme polysémique traduit un sentiment d'angoisse

152 Définition du mot monstre sur le CNRTL. Consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/monstre>

153 Grim, O.R. , 2000, p. 176

154 Définition du mot monstration selon le Larousse. Consulté sur

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monstration/186531>

155 Browning, T. [réalisateur], *Freaks* [DVD], Metro-Goldwin-Mayer, 1932, 64 minutes.

156 Lynch, D. [réalisateur], *The Elephant Man* [DVD], Brookfilms, 1981, 124 minutes.

157 Canguilhem, G., 1962

158 Grim, O.R., 2000 , p.177

159 Neurologue autrichien, fondateur de la psychanalyse. (1856-1939)

naissant émergeant lorsque nous sommes face à quelque chose de familier avec cependant une différence que nous ne reconnaissons pas. Littéralement Unheimlich veut dire « pas comme chez soi », mais il peut aussi signifier « ce qui doit rester caché ».

« [...] le mot *heimlich* n'a pas un seul et même sens ; il appartient à deux groupes de représentations qui, sans être opposés, sont cependant très éloignés l'un de l'autre : celui de ce qui est familier... et celui de ce qui est caché, dissimulé... il possède une nuance de sens qui coïncide avec son contraire : *unheimlich* »¹⁶⁰

A partir de ce concept, Simone Korff-Sausse¹⁶¹ a développé la métaphore de la personne en situation de handicap comme étant un miroir brisé¹⁶², qu'elle résume ainsi : « peur de l'anormalité et de l'étrangeté qui me révèle, comme dans un miroir brisé, ma propre étrangeté que je veux ignorer »¹⁶³

Il suffit d'une légère torsion sémantique pour lire aussi le monstre comme celui qui montre, et rapprocher ainsi la métaphore de Simone Korff-Sausse de ce que peut provoquer la rencontre avec la figure du monstre¹⁶⁴. La rencontre avec le monstre nous donnerait à voir notre propre monstruosité en potentiel. Nous pouvons retrouver des idées similaires dans la littérature, dans *L'Homme qui rit*¹⁶⁵ ou *La Belle et la Bête*¹⁶⁶. Les protagonistes, Gwynplaine et la Bête sont monstrueux d'apparence mais sont nobles dans leurs comportements. Ils sont traqués, exclus, moqués. Un contraste s'opère entre la noblesse de cœur des héros difformes face à la monstruosité des quidams qui les moquent et les maltraitent.

Dans l'adaptation de *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau¹⁶⁷, le personnage d'Avenant, cupide et orgueilleux, principal détracteur de la Bête, s'introduit chez elle pour la tuer. Il est touché d'une flèche dans le dos par une statue animée qui protège la demeure, et succombe. Dans ses derniers instants, sa peau se couvre de poils, il prend les traits de la Bête. Pendant ce temps, la véritable Bête, ayant retrouvé la Belle qui l'aime sincèrement, redevient le Prince qu'il était

160 Freud, S., 1919, p. 51

161 Psychanalyste française.

162 Korff-Sausse, S., 1996

163 Korff-Sausse, S., 2006, p.167

164 Pour le rapprochement de la personne en situation de handicap et la figure du monstre : Grim, O.R., 2000

165 Hugo, V., 1869, *Oeuvres complètes VII L'Homme qui rit*, Paris, J. Girard

166 Le prince de Beaumont, J-M., 1756, *La Belle et la Bête*, Paris, Babelio

167 Cocteau, J. [réalisateur], *La Belle et Bête* [DVD], Distina, 1947, 96 minutes.

jadis. Le Prince, la Bête et Avenant sont joués par le même acteur, Jean Marais. Cette fin de film peut être lue de la manière suivante : l'homme qui tue le monstre devient monstre lui-même, tandis que le regard d'amour fait disparaître toutes les monstruosité.

Notons ici que le monstre appartient aussi à ce qui se cache. Dans l'imaginaire, le monstre circule le plus souvent la nuit, se cache dans un placard ou sous le lit. Il semble appartenir à une double dialectique, celle du caché/visible et du montreur/montré.

Dans cette lecture de l'étymologie du monstre, celui-ci est le témoin et le rapporteur de l'époque dans laquelle il est défini. De l'infirme au criminel, en passant par le pédophile, tous n'ont pas le statut de monstre dans les mêmes époques et les mêmes sociétés. Le monstre nous montre quelque chose de nous-même, dans l'individuel vis-à-vis de notre propre refoulé, et dans le collectif, dans la manière dont la société interagit avec lui.

La fonction de miroir brisé ne nous semble pas être le propre uniquement du monstre, il nous semble que la figure du fou peut tout à fait remplir cette fonction.

3) Rapprochement de la figure du monstre et de la figure du fou

a) *Le monstre et le fou face aux limites : absence et transgression*

La figure du fou et celle du monstre semblent partager certaines caractéristiques. Elles se rejoignent dans la démesure et le franchissement de la limite. Nous avons vu en quoi la figure du fou pouvait être reliée à la démesure, le monstre quant à lui, est, selon Jean Foucart¹⁶⁸, une figure de l'illimité.

« Le monstre est bien une figure de l'illimité. Il symbolise la remise en cause de la frontière qui sépare les hommes des animaux, les hommes de la divinité, la vie de la mort comme horizon, le permis de l'interdit, le normal et de l'anormal. »¹⁶⁹

168 Docteur en sociologie, est chargé de cours au département social de la Haute École Louvain-en-Hainaut

169 Foucart, J., 2010, p. 53

Dans cette citation, chaque point abordé peut être rapproché de la figure du fou, de l'homme à animal, il y a l'animalité du fou, de l'homme au divin, il y a la notion d'Hybris reliée à la figure du fou¹⁷⁰, la vie et la mort sont fusionnées dans le rire du fou¹⁷¹, tandis que le permis et l'interdit se retrouve dans les fêtes dionysiaques ou la Fête des fous, et enfin, le fou peut appartenir au normal ou l'anormal selon qu'il est reconnu comme tel par la société qui l'entoure. Nous faisons l'hypothèse que le fou et le monstre se rejoignent dans le partage d'une démesure, d'un illimité et de la transgressions des limites.

b) *Le monstre et la mort : Hypothèse pour Lionel*

Nous avons vu que le fou peut être relié à la mort par son rire¹⁷². Olivier R. Grim s'est intéressé au rapport qu'entretiennent le monstre et la mort¹⁷³. Il a d'abord pu relier la figure du monstre à celle de l'infirmes¹⁷⁴. En reprenant l'œuvre¹⁷⁵ et l'histoire de Robert Murphy, l'auteur a pu associer le monstre comme figure de la mort. « Robert F. Murphy incarne bien comme *survivant* une figure de mort, c'est-à-dire celui dont Thanatos n'a pas voulu ou qui a échappé à sa morsure mais dont le commerce a laissé sur le rescapé des signes évidents de mutilations physiques et/ou psychiques »¹⁷⁶

Peut-on envisager le cas de Lionel de ce point de vue ? Lionel, durant son enfance, a été exposé à des scènes de violences extrêmes de son père envers sa mère¹⁷⁷. Lui n'aurait jamais subi d'agression physique dans cette période selon sa mère. L'exposition à l'insupportable dans ses jeunes années n'aurait-elle pas pu mettre en péril son intégrité psychique ? Nous envisageons que la pulsion de mort déployée par son père aurait impacté fortement Lionel, faisant potentiellement voler en éclat ses enveloppes fragiles de jeune garçon. Face à cette menace d'anéantissement, nous imaginons qu'il aurait, en réponse, développer une psychose

170 Cf *supra* I)1)a) p. 19

171 Cf *supra* I)2)b) p. 24

172 *Ibid.*

173 Grim, O.R., 2008

174 Grim, O.R., 2000

175 Murphy, R. F., 1987, *The Body Silent, A journey into paralysis*. Traduction Paul Alexandre sous le titre *Vivre à corps perdu ; Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*. Paris, Plon, 1990

176 Grim, O.R., 2008, p.252

177 C'est ce que nous avons pu lire dans son dossier.

pour survivre psychiquement. Pour Sigmund Freud,

« la névrose résulterait plutôt d'un conflit entre le moi et son ça, mais la psychose, elle, est l'issue analogue d'un trouble du même type dans les relations entre le moi et le monde extérieur. »¹⁷⁸. Nous envisageons que les symptômes actuels de Lionel sont en lien avec ce vécu, et que d'une certaine manière, il nous fait revivre ou revit ce que lui-même a vécu. « Vraisemblablement, dans la psychose, le fragment de réalité refusé s'impose sans cesse à la vie psychique, comme le fait la pulsion refoulée dans la névrose [...] »¹⁷⁹. Lionel nous parle sans cesse d'agressions qu'il nous ferait ou se ferait subir, par la voie de pénétration d'enveloppe. Il s'agit parfois de ses personnages enfermés et qui pour survivre doivent faire exploser les murs qui les emprisonnent. Enfin, il parle aussi des menaces extérieures sous forme de terrorisme ou de virus, qui toucherait chacun d'entre nous. La question d'une agression chez Lionel n'est pas qu'individuel. Nous faisons l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une représentation de la menace qu'il a pu vivre étant petit, s'inquiétant pour nous (figure maternante) et pour lui-même. Nous pourrions associer cette hypothèse à la manière dont Sigmund Freud parle de la psychose.

« Le remaniement de la réalité se produit dans la psychose au contact des sédiments psychiques des relations établies jusqu'alors avec elle, donc aux traces mnésiques, aux représentations et jugements que l'on avait jusqu'à présent obtenus d'elle et par lesquels elle était représentée dans la vie psychique. »¹⁸⁰

La tendance de Lionel à s'étrangler lorsque l'angoisse surgit ne serait-elle pas une reproduction de ce qu'il a pu voir étant petit ?

Cette réflexion reste pour le moment à l'état de question, et nous aurons malheureusement beaucoup de mal à l'étayer, puisque la situation dans laquelle nous rédigeons ce travail ne nous permet pas de confronter notre hypothèse à l'épreuve de la clinique ou à la pensée de l'équipe encadrante du C.A.J.. Tout ce que nous pouvons supposer, c'est que la mutilation laissée par le passage de la mort évoquée par Olivier R. Grim peut être pensée autour de la situation de Lionel. Malgré le caractère inachevé de notre questionnement, il nous a semblé important de le mentionner dans le cadre de ce travail.

178 Freud, S., 1924, p. 28-29

179 *Ibid.* p. 46

180 *Ibid.* p. 45

c) *Le monstre et la mort, le rire et la grimace : la monstruosité et la folie de M le Maudit*

La figure du fou et celle du monstre ont donc un lien avec la mort, mais de manière différente. Une question subsiste malgré tout : le monstre comme figure de mort ne peut-elle pas rejoindre celle du fou sur un socle commun ? Nous allons à nouveau les mettre en lien, en partant du rire, et, de ce que celui-ci représentait au Moyen Age.

Dans un entretien¹⁸¹ avec la revue Histoire, Jacques Berlioz¹⁸² décrit le rire au Moyen Age comme ayant une connotation négative. Le rire était déjà la grimace qui renvoyait au démon. Le rire était donc relié au Malin. Seul un rire contenu et diminué, sous forme de sourire, pouvait être toléré, comme on peut en retrouver sur certaines icônes de la Vierge qui, portant son enfant, lui adresse un timide sourire.

La grimace est, selon le CNRTL, une « Déformation momentanée du visage provoquée par une contraction volontaire ou non de certains muscles de la face. ». La notion de déformation du visage par la grimace peut évoquer la monstruosité. C'est le cas dans la scène finale de *M le Maudit*¹⁸³, qui met en scène M, un homme qui enlève et tue des enfants, face à un tribunal populaire organisé par la mafia. Cette dernière s'est engagée à retrouver le criminel et à lui faire son procès. Dans cette scène, M essaie de justifier ses actes. Il est parfois pris d'intenses recrutements toniques qu'il ne semble pas maîtriser, ses yeux se révulsent, sa mâchoire s'ouvre, ses traits se tendent, il passe d'une déformation légère à une véritable difformité du visage. Nous interprétons ces mouvements comme l'apparition de la monstruosité de prime abord cachée chez M. Le monstre en lui s'incarne à travers cette grimace.

M appartient au monstre aussi dans le dispositif, il est montré par tous, seul au milieu d'une scène éclairée par un projecteur, se tordant et hurlant, il paraît ici représenter la figure de la « bête de foire ». Il est d'ailleurs désigné comme tel par le tribunal. Dans son argumentaire, il remplit aussi la partie du monstre qui donne à voir quelque chose chez l'autre. Lorsqu'il explique sa pulsion, et la manière dont il ne parvient jamais à lui résister, plusieurs plans

181 *Qu'est-ce que le rire au Moyen Age ?* (2016, mars 15). Consulté le 23 avril 2020, à l'adresse

<https://www.lhistoire.fr/entretien/quest-ce-que-le-rire-au-moyen-age>

182 Historien français

183 Lang, F. [réalisateur], *M, Eine Stadt sucht einen Mörder* [DVD], Nero Filmgesellschaft, 1931, 111 minutes

d'hommes présents dans l'assistance les montrent hochant le tête, comme si, dans l'expérience que vit et représente M, se cache une partie présente chez tous les hommes. Enfin, M correspond à la dialectique du monstre caché/visible. On ne le voit que très tard dans le film, il est présenté longtemps de dos ou hors cadre, par un sifflement qu'il entonne toujours, et qui signe sa présence. Avec ces différents éléments, nous faisons l'hypothèse qu'il appartient pleinement à la figure du monstre.

On retrouve aussi dans le personnage de M la dialectique du fou à la fois coupable et innocent¹⁸⁴. Il renvoie à l'animal au cours de cette même scène. Il est agenouillé, près d'une barrière de bois, il crie, ses mains prennent une forme crochue contre sa poitrine, à la manière de griffes. Il renvoie à l'animalité par l'absence de contrôle de ce qu'il fait, il parle d'une malédiction et de voix qui le poussent, comme une pulsionnalité bestiale à laquelle il résiste et finit toujours par céder. Il est par ailleurs montré comme coupable des crimes qu'il commet, dans sa manière d'arpenter les rues, de ne pas s'être livré et de préférer continuer à se cacher. Il est enfin montré comme coupable de céder à sa pulsion et d'en tirer une grande jouissance. Le personnage de M appartient tant à la figure du monstre que celle du fou, gravitant autour de la mort, celle qu'il provoque et celle qui le poursuit : dans ses explications, M parle des fantômes qui le poursuivent.

d) *Les fêtes de Bacchus et le Sabbat. Par l'informe et l'illimité : le Chaos*

Un autre type de représentation nous permet de mêler monstre, fou, mal, démon, et mort. Il s'agit des fêtes de Sabbat des sorcières. L'origine du mot Sabbat ne semble pas être en rapport avec le Sabbat du judaïsme et du christianisme. Il proviendrait, selon Franz Cumont¹⁸⁵, des fêtes dionysiaques, avec l'appellation *Dionysus sabazius* où Dionysos et Sabazius¹⁸⁶ partageaient de grandes fêtes¹⁸⁷. Le Sabbat serait donc originaire d'une croyance païenne. Cependant, on peut voir que son image a perduré après l'avènement du christianisme, puisque certains tableaux (exemples) représentent le Sabbat avec Satan en personne, sous forme de bouc, qui se joint à la fête. L'image des sorcières est restée aussi présente. Elles ont fait l'objet

184 Cf *supra*, I)3)c) p. 34

185 Historien, épigraphiste, archéologue et philologue belge (1868-1947)

186 Divinité de la bière originaire de Thrace.

187 Cumont, F. « Article Sabazius du Dictionnaire Daremberg et Saglio (1877) » consulté sur <https://mediterranees.net/civilisation/religions/dionysos/sabazius.html>

de persécutions, en particulier au XVIème et XVIIème siècle¹⁸⁸. Notons qu'à cette époque, sorcellerie et folie était amalgamées. Selon Michel Caire « Le guide des inquisiteurs, le *Malleus Maleficarum*, ou *Marteau des sorcières*, utilisé à partir de 1487, affirme l'identité commune de la sorcellerie, de l'hérésie et de la folie. »¹⁸⁹



Illustration 1: Gillot, C., *Les bacchanales ou Les quatre festes*, [gravure] (non daté), consulté sur <https://debaecque.auction.fr/fr/lot/claude-gillot-1673-1722-scene-de-bacchanale-eau-forte-epreuve-coupee-a-10132431#.XqK1-WgzZPZ>

Dans l'imagerie des fêtes de Sabbat, les sorcières se retrouvent la nuit, et invoquent des démons pour partager avec eux des orgies. Il s'agit d'accouplements zoophiles, de cannibalisme, d'apparition de figure humaine mêlée à des démons. Les gravures de Claude Gillot représentent aussi bien les fêtes de Bacchus¹⁹⁰ que les Sabbats.

188 Sur ce point, nous renvoyons vers le site Michel Caire, professeur à l'École Pratique des Hautes Études, qui retrace sur la page indiquée un bref historique de l'histoire de la psychiatrie.

<http://psychiatrie.histoire.free.fr/psychist/gene.htm#chrono>

189 Caire, M., « *Eléments chronologiques de l'histoire de la psychiatrie française* », consulté sur

<http://psychiatrie.histoire.free.fr/psychist/gene.htm#chrono> le 23 avril 2020

190 Autre nom que porte Dionysos.

Sur cette gravure de Claude Gillot est représentée une fête de Bacchus. Il ne s'agit pas de Sabbat à proprement parlé, on y retrouve cependant de nombreuses correspondances. On y retrouve des hybrides homme-animal qui dansent avec des femmes nues, en bas à gauche, des être forment une masse informe sans que l'on puisse déterminer son commencement ou sa fin. Juste au dessus de la masse se trouve une monture, aux pattes décharnées, où n'apparaissent plus que les os. Dans cet état, la monture semble rassembler en elle vie et mort. Plus haut encore sur la gravure, une femme vole en tenant un bâton, accompagnée d'un enfant, elle a de nombreux attributs de la sorcière dans sa représentation classique. Lorsqu'on porte le regard sous le bras de l'enfant qui accompagne la sorcière, on remarque un homme nu avec des ailes. Il nous délivre une image de ce que peut être un démon. En bas à droite de la gravure, nous remarquons des fémurs, nous faisons l'hypothèse que cette image renvoie à un festin, peut-être cannibal. La présence de la lune signifie que la scène se déroule la nuit.

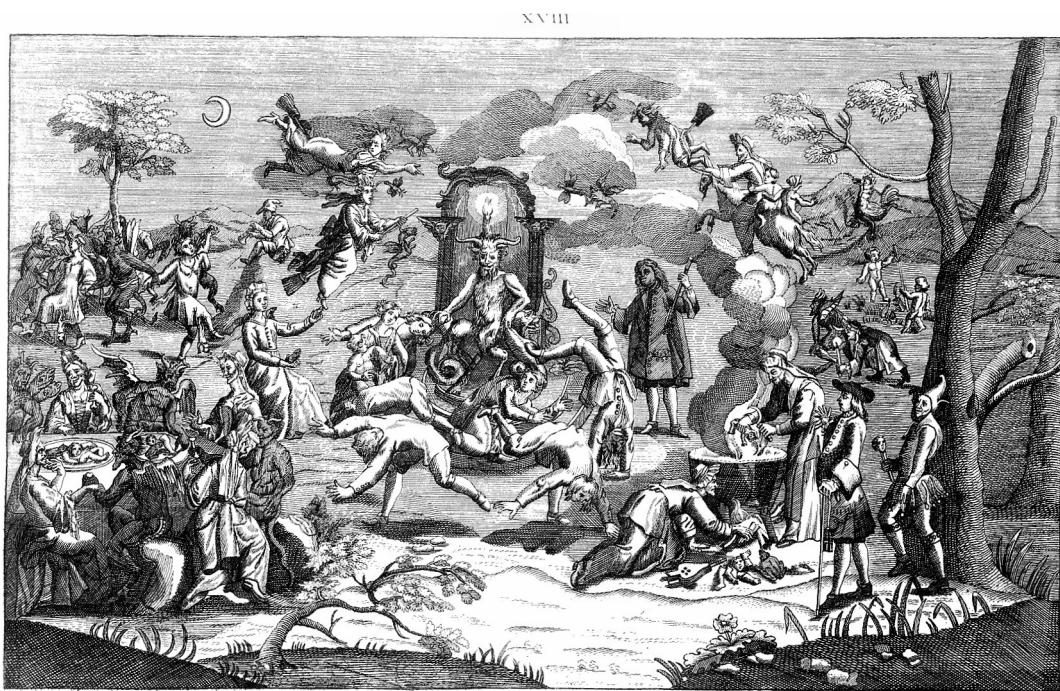


Illustration 2: Gillot, C., *Le Sabbat des sorcières* [gravure], (non daté), consulté sur <https://www.meisterdrucke.fr/fine-art-prints/Claude-Gillot/281507/Le-sabbat-des-sorci%C3%A8res.html>

Cette autre gravure de Claude Gillot ressemble à la première dans sa conformation. Une figure hybride siège au centre de l'image. Dans le premier cas, il s'agirait de Bacchus, dans le

second de Satan. Il s'agit ici d'une représentation d'une fête de Sabbat. Nous retrouvons les sorcières qui volent dans le ciel, un espace de danse près de la figure centrale. Notons que sur cette gravure, le cannibalisme est explicitement évoqué par la présence de femmes qui cuisinent et démembrant un nourrisson à droite de l'image. Nous retrouvons à leur droite la présence de deux hommes, le premier évoque un bourgeois, l'autre un bouffon. Tous deux peuvent renvoyer à une représentation de la déraison. Le bourgeois, dans la déraison éthique, et le bouffon, puisqu'il est fou du roi, participe à une forme de messe de l'âne, dans un désordre non simulé cette fois. Cette scène se déroule à nouveau de nuit.

Lors de ces fêtes, le monde visible et invisible se rejoignent pour ne faire qu'un. Le personnage de M le Maudit et l'iconographie des fêtes de Sabbat nous permet de relier la figure du monstre et la figure du fou¹⁹¹ autour du thème de la mort, de l'illimité et de l'informe. Enfin, il nous semble que le monstre, à l'instar du fou, peut être une figure du Chaos, de par l'informe auquel il renvoie, la mort dont il est la figure, et son appartenance à la nuit dans l'imaginaire occidental. En s'intéressant à la conception du Chaos dans la mythologie grecque, on retrouve tous ces thèmes.

« Bien avant l'apparition des dieux, dans un passé brumeux d'âges immémoriaux, rien n'existait que le désordre confus et vague du Chaos sur lequel planait l'obscurité éternelle. [...] enfin deux enfants naquirent de ce néant informe. La Nuit est fille du Chaos, ainsi qu'Erébe, le gouffre insondable où demeure la mort. »¹⁹²

Pour comprendre le passage de la croyance en la possession par un démon à une science des comportements, les procès de Loudun¹⁹³ et de Louviers¹⁹⁴. Ces deux procès sont ils sont à la croisée des chemins entre sorcellerie, possession diabolique et premiers diagnostics médicaux de la folie. Tous deux datent du XVII^e siècle.

191 Par la présence de sorcières associées à la folie et la filiation aux fêtes de Dionysos, dieu de l'ivresse et de la folie.

192 Hamilton, 1940, p. 77

193 Sujet résumé sur <https://www.universalis.fr/encyclopedie/procès-de-loudun/>

194 Sur le sujet voir Hildesheimer E. (1938). Les possédées de Louviers. Dans : *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 24, n°105., pp. 422-457.

Conclusion du monstre

Nous avons vu, en étudiant la définition du monstrueux, que cet adjectif entretenait des liens avec la folie, chacun étant opposé à la nature, contraire à la raison, présentant un écart avec la norme. Nous avons ensuite constaté, grâce à l'écoute d'une émission à laquelle participait Michel Foucault¹⁹⁵, comment la figure du fou était devenue celle d'un criminel en puissance et d'un monstre moral. Nous avons corrélé ce glissement de la représentation du fou avec la responsabilité, alors fraîchement confiée aux médecins, d'enfermer les fous, et de la justice nouvellement réformée, cherchant une assise scientifique pour légitimer ses condamnations. Nous avons vu que ce double mouvement a été possible par la création de l'expertise psychiatrique. Le criminel était alors considéré comme ayant une sorte de malformation psychique. Il était à la fois le fou dangereux et le monstre. Nous avons ensuite étudié l'avènement de nouvelles sciences comme la tératologie et la criminologie, replaçant chacune ses objets d'études dans une grille normative. La première humaniserait le monstre, tandis que la seconde conserverait chez le criminel l'idée du monstrueux.

Nous avons ensuite étudié ce qu'était le monstre et ce à quoi il pouvait renvoyer. Nous avons retracé en partie les différentes manières dont celui-ci a pu être envisagé à différentes époques. Nous avons ensuite abordé l'étymologie du monstre pour mieux en comprendre la figure. Celle-ci appartiendrait à une double dialectique : le monstre est à la fois celui qui est montré et celui qui montre ce que nous sommes en notre intérieur et dans notre société. Le monstre appartient aussi à la dialectique du caché/visible, il opère la nuit, dans nos rêves, son physique peut ne rien à voir de monstrueux, et pourtant il reste celui qui est montré.

Enfin, nous avons pu voir que le monstre et le fou partagent la notion de démesure, d'illimité et de transgression. Nous nous sommes intéressés aux liens qu'entretiennent la figure du fou et du monstre avec la mort. Pour ce faire, nous avons repris la pensée développée par Olivier R. Grim¹⁹⁶ sur le monstre comme figure de mort, pour ensuite questionner l'histoire de Lionel de ce point de vue. L'étude de la scène finale de *M le Maudit* nous a permis de voir rassembler en un personnage, la représentation du fou, du monstre moral et du monstre physique. Nous avons finalement repris l'étude de la fête dionysiaque et une de ses héritières, le Sabbat des

195 *Op. cit.* p. 48

196 Grim, O. R., 2008

sorcières. Cette dernière partie nous a permis de rapprocher la figure du fou et celle du monstre, et de faire l'hypothèse que sous leur représentation, se dessinent les notions d'informe et d'illimité, avec le Chaos notamment.

C'est peut-être sur ce point que peut se trouver un élément de réponse à la question clinique posée¹⁹⁷ en début de mémoire.

Ce qui m'avait frappé face aux patients, c'est le sentiment de folie auquel j'avais été confronté, sans pouvoir l'attribuer à aucun enfant en particulier. Je m'étais posé la question de mes représentations de la folie, et j'ai pu les explorer tout au long de ce travail. Mon incapacité d'attribution de cette folie à un enfant en particulier me semble provenir de ce qui se cache sous la représentation du monstre et du fou, l'informe et l'illimité. Dans la rencontre avec le groupe de jeux dramatique, je me suis senti entraîné dans une danse au rythme frénétique, où je ne trouvais ni cohérence ni prévisibilité. Derrière le mouvement des corps en présence, je ne voyais plus des enfants excités, mais bien des silhouettes aux conformations nouvelles et changeantes. Je crois alors que ma réaction a été d'essayer de poser vite un mot sur ce que je vivais : folie, seul mot dont j'avais une représentation forte et qui me paraissait convenir à la situation.

Il nous reste un dernier point à aborder pour finir ce travail. Celui de la réponse à l'informe et à l'illimité, ce qui fixe une forme et pose des limites, au niveau individuel et collectif. Cette réponse nous semble apparaître dans la notion de norme, il nous reste ici à nous interroger sur le processus de sa mise en place, et sur ses effets chez le psychomotricien comme chez le patient.

III. La norme

1) La norme, quelques éléments de définition et rapprochement

a) Définition

¹⁹⁷ Cf *supra* p. 16

La notion de norme m'a questionné tout au long de mes études en psychomotricité. J'ai songé à faire mon mémoire sur ce sujet avant même de rencontrer ma clinique en pédopsychiatrie. Lorsque j'ai découvert les enfants au jeu dramatique, mon envie est restée la même, mais je n'ai pas su relier ce concept directement à ma clinique. J'ai donc décidé d'adopter une démarche heuristique sous les conseils d'un de mes professeurs, c'est-à-dire de découvrir mon sujet à mesure que je l'étudiais. Je suis donc partie de mon ressenti de folie dans le groupe de jeu dramatique que j'ai essayé de déconstruire afin de mieux pouvoir le mettre en mot. Cette recherche m'a mené à considérer les figures du fou et du monstre, pour considérer les notions d'informe et d'illimité. Le lien me paraît maintenant évident que ces figures, que nous avons rassemblé comme appartenant à la famille des anormaux¹⁹⁸, entretiennent une relation forte avec le concept de norme.

Le mot norme nous vient du latin *norma* qui signifie proprement « équerre, règle, loi »¹⁹⁹. Selon Roland Gori²⁰⁰, « La norme, étymologiquement c'est l'équerre, c'est ce qui tombe droit, c'est ce qui rectifie en même en temps. La norme, c'est à la fois, comme dit une juriste Catherine Thibierge²⁰¹, le tracé et la mesure. »²⁰². Nous voyons très vite que le concept de norme peut rencontrer la figure du monstre et celle du fou par le négatif, en se constituant comme une butée à ces deux figures. Le terme rassemble les notions de mesure (contre la démesure), d'ordre avec avec la règle et la loi (contre le désordre et le chaos), et enfin elle rectifie (donc annule les torsions, ou du moins redresse ce qui est tordu). La norme trace les limites, contre l'illimité et propose une conformation à l'informe par la rectification, la règle et la mesure qu'elle suppose.

Le concept de norme nous vient aussi du grec. « Norme vient en effet de *gnomona*, accusatif de *gnômôn* qui désigne l'aiguille du cadran solaire ou le cadran lui-même »²⁰³. Ces racines étymologiques renvoient à une puissance de la norme selon Catherine Thibierge.

« La puissance de la norme, c'est encore la puissance de ses fonctions, qui sont aussi bien

198 Cf *supra* p. 47

199 Définition du mot normes sur le CNRTL, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/normes>

200 Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). Roland Gori, *le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo>

201 Thibierge, C. (dir.), 2009, *La force normative. Naissance d'un concept.*, Paris, LGCJ

202 Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). Roland Gori, *le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo> 00:01:18

203 Thibierge, C., 2017, p.196

celles de la *norma* concrète, l'équerre, que de la norme au sens abstrait. Deux fonctions, d'une part celle de permettre le tracé de lignes droites, d'angles droits, ou de lignes de conduite quand il s'agit d'une norme abstraite. Et d'autre part, la fonction de permettre la mesure, pour vérifier qu'une ligne est bien droite, qu'un angle est droit, pour vérifier la conformité. Cette puissance là est une *puissance opératoire*, fonctionnelle, c'est une *puissance d'orientation et de mesure* qui est inhérente à la norme. »²⁰⁴. Dans cette optique, la norme est à la fois celle qui détermine, par le tracé et celle qui vérifie par la mesure.

Il nous semble ici important de bien différencier les notions de norme et de normal. Le normal est ce qui est relatif, conforme à la norme, et non la norme elle-même. Le normal est selon le CNRTL « Qui est conforme à la norme, à l'état le plus fréquent, habituel; qui est dépourvu de tout caractère exceptionnel. »²⁰⁵. George Canguilhem, dans la post-face de son ouvrage *Le Normal et le pathologique*²⁰⁶, dit de ces deux notions « Nous pourrions dire de ces deux concepts de Norme et de Normal que le premier est scolastique²⁰⁷ tandis que le second est cosmique ou populaire. »²⁰⁸. Dans le langage courant, nous parlons bien plus régulièrement de phénomènes, ou de personnes normales, que de norme à proprement parler.

Enfin, la notion de norme, même si elle semble exister dans toutes les sociétés, animales comme humaines, et plus loin dans la nature même, l'emploi du mot de norme²⁰⁹ est plus récent que nous pourrions le penser. L'usage du mot norme date du XIXème siècle selon Catherine Thibierge²¹⁰ et Roland Gori²¹¹, avec la Seconde Révolution industrielle en particulier.

« Bien sûr, je veux dire, le vivant produit ses propres normes [...] il y a toujours eu des normes, par exemple transcendantales dans des sociétés théocratiques, elles tombent du ciel ou elle tombent des livres saints, bien évidemment. Mais, si vous voulez, la société de la

204 *Ibid.*

205 Définition du mot normal par le CNRTL, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/normal>

206 Canguilhem, G., 1963-1966, *Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique*, Paris : PUF (2013)

207 « Pratiqué, usité dans les écoles; scolaire. » selon le CNRTL, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/scolastique>

208 Canguilhem, 1966, p.225

209 Ainsi que son adjectif normal.

210 Thierberge, C., 2017

211 *Op. cit.* p. 53

norme, comme le dit le philosophe Michel Foucault²¹², ça, ça dépend quand même du XIXème siècle. C'est-à-dire que c'est afférant à une époque donnée, à une société donnée, c'est-à-dire les sociétés de normalisation et de contrôle, les sociétés qui justement sont extrêmement dépendantes des exigences que posaient [...] au XIXème siècle notamment, et en particulier dans la deuxième moitié du XIXème siècle, les prescriptions, de comportement sur les scènes professionnelles. »²¹³

Les comportements sur les scènes professionnelles dont parle Roland Gori sont entre autres²¹⁴ ceux de l'enseignement (formation de l'École Normale et l'École Normale Supérieure au XIXème siècle pour normaliser l'enseignement), ceux de la médecine.

b) *L'éducation et la science médicale contre l'informe et l'illimité*

A partir de la notion d'enseignement et d'éducation, nous allons voir en quoi elle se propose en butée à l'informité et à l'illimité.

Caroline Demeule²¹⁵ parle d'une monstruosité inhérente à la psyché, et plus précisément associée à l'inconscient²¹⁶. Le psychique dans sa conformation serait associé au monstrueux, elle donne différents exemples tel que « [...] les désirs œdipiens (OEdipe malformé, monstruosité par excellence des vœux incestueux et parricides), la démesure de la vie pulsionnelle (démoniaque refoulement des désirs, gigantisme illimité du ça, du narcissisme primaire, lutte titanique entre Eros et Thanatos...), la bisexualité psychique (hybridité, mélange des genres) »²¹⁷. Nous retrouvons dans cette considération tous les thèmes que nous avons abordés pour en conclure à l'informe et l'illimité. Caroline Demeule considère que la sidération face au monstre physique ferait fonction de « [...] miroir beaucoup plus archaïque. Le monstre physique reflète alors notre propre monstruosité, pas seulement celle de nos travers inavouables, mais celle qui fonde justement paradoxalement notre appartenance à

212 Foucault, M., Dits et écrits tome III,

213 Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). *Roland Gori, le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo> (00:03:30)

214 Les autres étant le champ militaire et l'usine.

215 Psychologue clinicienne, doctorante en thèse de Psychopathologie fondamentale et Psychanalyse (Université Paris VII – Denis Diderot)

216 Demeule, C., 2004,

217 *Ibid.* p. 29-30

l'humain en tant que sujets singuliers doués d'un inconscient. »²¹⁸. Nous aurions alors tous une monstruosité en nous, elle serait même constitutive de notre singularité. La lecture de ces lignes ne fait que renforcer notre hypothèse que la figure du fou, à la lumière de la théorie freudienne (filtrant de plus en plus dans le langage courant, au risque d'être parfois mésinterprétée) nous apparaît comme porteuse de stigmates d'une infirmité persistante à laquelle nous avons tous été confronté.

Il nous semble que c'est face à cette infirmité universelle et première que se place l'éducation. Selon Matthieu Duperrex²¹⁹ et François Dutrait²²⁰ « si on considère que l'éducation doit transmettre, à l'identique, la forme idéale à laquelle doit parvenir un être humain, l'enfance apparaît comme un « informe » qui doit prendre forme. »²²¹. C'est ainsi que le rôle de l'éducateur fait son entrée, ayant la charge de donner une forme à cet informe que représente l'enfant. Cette mise en forme peut être considérée comme le passage pour l'enfant d'une nature libre et sauvage à la culture, lui permettant de s'élever²²². D'un autre point de vue, on peut lire le processus d'éducation comme potentiellement brutal.« La monstruosité, c'est l'informe, le brut. Or, traiter le brut ne va pas sans brutalité. Cette brutalité se trouve de deux côtés : du côté de celui qui est à « dégrossir » - ici l'enfant -, et du côté de l'éducateur qui doit discipliner, redresser ce qui est tordu, faire entrer dans les normes ce qui est anormal. »²²³. Nous prendrons comme exemple le cas de Victor de l'Aveyron²²⁴, fait historique célèbre qui raconte comment un éducateur a essayé d'enseigner la culture à un enfant sauvage. Un premier plan de lecture des événements présente l'éducation d'un jeune garçon retrouvé dans la nature. La réalité des faits est beaucoup plus brutale, le processus par lequel on a essayé de lui inculquer la culture prend des airs de torture et de spectacle plutôt que de transmission et d'apprentissage²²⁵.

218 *Ibid.* p. 30

219 Philosophe, journaliste, rédacteur en chef de la plateforme numérique *Urbain, trop urbain*.

220 Professeur de philosophie à Toulouse.

221 Duperrex, M.& Dutrait, F., 2011, p. 18

222 Selon le CNRTL, éduquer vient du latin « *educare* « élever, instruire », fréquentatif de *educere* « faire sortir, élever » ». Définition du mot éduquer, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9duquer>

223 Duperrex, M.& Dutrait, F., 2011, p. 22

224 Jeune garçon retrouvé au début du XIXème siècle dans l'Aveyron, rapidement considéré comme enfant sauvage, dont le pédagogue et médecin Jean Itard s'occupera.

225 Sur ce sujet voir Goguel d'Allondans, T., *En Aveyron et ailleurs, l'imaginaire autour des enfants sauvages*, dans Gardou, C. (dir.), 2015, *Le handicap dans notre imaginaire culturel. Variation anthropologique 2.*, Paris : Erès, p. 96-116.

Nous avons vu en quoi les XVIIIème et le XIXème siècles ont vu la science poser un cadre normatif de l'anatomie et des comportements²²⁶.

Michel Foucault, dans *Les Anormaux*, propose une classification de trois types d'anormaux : le monstre, l'incorrigible et l'enfant masturbateur. Il désigne le XIXème siècle de la manière suivante :

« Naissance technico-institutionnelles de la cécité, de la surdi-mutité, des imbéciles, des retardés, des nerveux, des déséquilibrés. Monstre banalisé et pâli, l'anormal du XIXe siècle est aussi un descendant de ces incorrigibles qui sont apparus dans les marges des techniques modernes de « dressement ». »²²⁷

Science et éducation se rencontrent dans la figure du monstre, représentant de l'informe et de l'illimité, qu'il faut former et limité, au moyen de la norme, avec des techniques, allant de l'analyse par l'observation, l'accompagnement ou bien la brutalité.

La psychomotricité, quant à elle, nous semble en partie héritière de la médecine (elle a été développée à partir de connaissances médicales par Julian de Ajuriaguerra), des sciences de l'éducation et de la psychologie, qu'elles soient du développement ou psychodynamique. De ce point de vue, un passage de l'œuvre de Michel Foucault résonne en nous d'une manière toute particulière, et convoque notre plus haute vigilance.

« le monstre, dans une tératologie et une embryologie qui ont trouvé, avec Geoffroy Saint-Hilaire, leur première grande cohérence scientifique ; l'incorrigible, dans une psychophysiologie des sensations, de la motricité et des aptitudes ; l'onaniste, dans une théorie de la sexualité qui s'élabore lentement à partir de la *Psychopathia sexualis* de Kaan. Mais la spécificité de ces références ne doit pas faire oublier trois phénomènes essentiels, qui l'annulent en partie ou du moins la modifient : la construction d'une théorie générale de la « dégénérescence » qui, à partir du livre de Morel²²⁸ (1857), va, pendant plus d'un demi siècle, servir le cadre théorique, en même temps que de la justification sociale et morale, à toutes les techniques de repérage, de classification et d'intervention sur les anormaux ;

226 Cf *supra* II)1)c) p. 50

227 Foucault, M., 1974-1975, p. 309

228 Cf *supra* p. 52

l'aménagement d'un réseau institutionnel complexe qui, aux confins de la médecine et de la justice, sert à la fois de structure d'« accueil » pour les anormaux et d'instrument pour la « défense de la société » [...] »²²⁹

Cette théorie de la dégénérescence et ce qu'elle a entraîné, en terme de classification et d'institution, pourraient constituer un socle invisible (puisque à ma connaissance jamais évoqué au cours de ma formation) sur lequel repose la psychomotricité et aurait permis son émergence.

Il est impossible pour nous, à la lecture de ces lignes, de ne pas interroger la psychomotricité au regard de la norme, et de se poser sincèrement la question suivante : la psychomotricité constitue-t-elle une vaste machine à repérage, classification et relégation des anormaux ?

Avant d'aller plus loin dans notre réflexion, il nous semble important de marquer un arrêt autour de la notion de norme, et surtout autour de l'ensemble des notions qu'elle convoque.

c) *Normal, normalisation, normativité, et normation*

Nous allons définir ici plusieurs mots découlent de la notion de norme et de son application. Le premier d'entre eux est la normativité. La normativité est ce qui est relatif à la norme et ce qui la fixe à la fois. George Canguilhem parle de la normativité de la vie en cela qu'elle fixe ses propres lois²³⁰. Selon l'auteur, la capacité d'un individu à être normatif, donc à fixer ses propres normes, est ce que l'on devrait appeler un individu normal²³¹. La loi, fixant des normes, peut ainsi être qualifiée de normative.

La notion de normalisation est plus complexe. Le CNRTL le définit de la manière suivante : « Ramener à la norme, à un état normal, habituel, régulier ce qui avait cessé de l'être ou rendre normal ce qui ne l'était pas encore. »²³². Pour Michel Foucault, il faut bien distinguer la normalisation de la normation. La différence entre ces deux termes peut se comprendre à partir de la notion de discipline. La discipline décompose « des individus, les lieux, les

229 Foucault, M., 1974-1975, p. 311

230 Canguilhem, G., 1966

231 « l'homme normal, c'est l'homme normatif, l'être capable d'instituer de nouvelles normes, mêmes organiques. » *Ibid.* p. 116

232 Définition du mot normalisation par le CNRTL, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/normalisation>

temps, les gestes, les actes, les opérations »²³³ pour ensuite les percevoir et les modifier. Elle part d'une norme établie, et permet la « détermination et le repérage du normal et de l'anormal. »²³⁴. Du fait qu'elle parte de la norme, ce que l'on pourrait appeler la normalisation disciplinaire serait plus à proprement parlé une normation.

Michel Foucault explique la normalisation en s'appuyant sur l'exemple de l'épidémie et le calcul des cas touchés par une maladie. En faisant des calculs et des statistiques sur le nombre de cas par région et le type de cas en fonction de l'âge, du sexe, de la profession, on obtient des courbes. Ainsi, on pourra prédire le nombre de morts en fonction d'un ensemble de facteurs et on obtiendra une mortalité dite « normale ». L'ensemble de ces courbes peut se réunir en une courbe générale, que l'on appellera normale générale. A chaque facteur correspondra une courbe spécifique, qui est appelé une courbe de normalité. « La technique consiste à rabattre les normalités les plus défavorables, les déviantes, sur cette courbe normale générale. »²³⁵ Cette action a ainsi pour effet de modifier la courbe générale. C'est alors un jeu des différentes courbes de normalité. Michel Foucault, d'après cet exemple, définit la normalisation de cette manière : « La norme est un jeu, à l'intérieur des normalités différentielles. Et l'opération de normalisation consiste, à jouer et à faire jouer les unes par rapport aux autres ces différentes distributions de normalité. Le normal est premier [statistique] et la norme s'en déduit »²³⁶. Dans ce cas de figure, la norme renvoie plutôt à une situation ou à une personne, hypothétique, et idéale.

2) *Le psychomotricité normalisée et ambiguïté des termes : psychomotricité normalisante ?*

a) *Psychomotricité et ambiguïtés de la norme : normalisation de la pratique professionnelle*

233 Diffuseur d'idées. (2018, juillet 4). *Michel Foucault - Sécurité, Territoire, Population - EP03 : La Normalisation* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=hmi2wbzb-YY&t=362s> 00:05:50

234 *Ibid.*

235 *Ibid.* 00:27:50

236 *Ibid.* 00:30:40

La psychomotricité est une discipline normalisée, elle est encadrée légalement par le décret de compétences²³⁷. Celui-ci décrit les actes autorisés par le professionnel. La psychomotricité ne peut avoir lieu que sous prescription médicale. Le programme de sa formation universitaire doit être validé par le ministère de l'enseignement supérieur. La psychomotricité, à l'instar de toutes les professions reconnues par l'État (et c'est la condition *sine qua none* de sa reconnaissance) doit être normalisée. La psychomotricité s'inscrit aussi dans un système médical réformé et normalisé au cours du XIX^e siècle²³⁸, dont les pratiques et les comportements sont de plus en plus normalisés.

Nous voudrions ici être clairs dans notre propos : la normalisation ne pose pas de souci en soi. Elle permet même de nombreuses choses. Nous parlons le français à travers tout le pays parce qu'il y a eu une normalisation de la langue calquée sur le parlé du parisien bourgeois du XVII^e siècle²³⁹. La normalisation des formations permet à chacun d'en recevoir une, en théorie, de qualité égale. Les dispositifs de normalisation permettent aussi, par exemple, d'instaurer des lois visant à une égalité des salaires pour un poste équivalent. La normalisation, dans un certain nombre de cas, permet de gommer des inégalités.

Cependant, plusieurs points autour de la norme posent problème. Il y a tout d'abord les ambiguïtés qu'induit ce concept. La première étant ce à quoi fait référence la norme. Elle fait tantôt référence à une valeur statistique, fréquentielle, présentée comme objective, « [...]c'est presque comme la loi, [nous dit Roland Gori], il est normal que l'eau bout à 100 degrés[...] »²⁴⁰ et tantôt elle fait référence à une valeur morale, « la norme c'est également dans une dimension beaucoup plus qualitative, c'est-à-dire elle implique un jugement de valeur, il est normal de porter secours à des êtres vulnérables, il est normal d'apprécier les belles femmes intelligentes [...] [la norme a aussi] une signification esthétique, morale, qualitative. Et très souvent on passe de l'un à l'autre, ce qui facilite, bien évidemment, le quadrillage normatif, par exemple des populations ou ce qui permet, si vous voulez, également de normaliser aussi

237 Décret de compétence des psychomotriciens consultable sur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693097&categorieLien=cid>

238 Cf supra II)1)b) p. 47

239 Canguilhem, G., 1966, p. 233

240 Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). *Roland Gori, le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo>

bien les pratiques que les individus. »²⁴¹

La notion de norme, de par son ambiguïté, se réfère autant à la statistique qu'à la morale. De plus la norme s'infiltré de plus en plus profondément dans le champ social, là où hier elle se contentait de fixer des règles de la vie en société par le droit, ou de mettre en place des protocoles de production pour l'industrie, on retrouve aujourd'hui son influence par ce qui peut être appelé le « droit mou », qui réside dans toutes les campagnes de prévention qui visent à faire adopter un « bon » comportement. Au niveau professionnel et pour ce qui nous concerne, les recommandations de certaines pratiques par la Haute Autorité de Santé donnent un modèle à suivre dans les pratiques de soin, et, selon le même procédé, en cas d'arrêt de recommandation, exclut implicitement certaines pratiques. Nous faisons l'hypothèse que les recommandations, sous leur apparence de simple conseil, instaurent une normativité opérante.

Les recommandations et campagnes de prévention ne concernent pas seulement les pratiques professionnelles, mais viennent toucher l'alimentation²⁴², la sexualité²⁴³, ou encore l'activité physique²⁴⁴. Nous remarquons que les principales recommandations gravitent autour de la notion de santé. La vertu actuelle serait d'avoir une bonne santé et de la conserver. Pour ce faire, de nombreux dispositifs sont proposés, auto-tests pour le VIH par exemple, consultation annuelle chez le médecin, application téléphonique qui fait office de podomètre etc... Pour Roland Gori, ces dispositifs sont autant de moyen pour procéder à une surveillance et à un contrôle de la population. La norme trace, mesure et ce faisant évalue.

Côté professionnel, la mise en place de questionnaire d'auto-évaluation permet à chaque professionnel d'évaluer sa pratique, et ainsi de considérer s'il est dans la norme ou non. Il en va de même pour d'autres professions où est mise en place depuis 2002²⁴⁵ la T2A : la tarification à l'acte. Il s'agit de quantifier (donc de mesurer) tous les actes prodigués lors de soins pour ensuite en justifier leur financement. Il faut que chaque acte entre dans le cadre des soins prévus à la maladie correspondante. On peut voir ces procédés comme des dispositifs de

241 *Ibid.*

242 Campagne des 5 fruits et légumes par jour, lancée par l'OMS en 2003.

243 Des objectifs de santé sexuelle par notamment des campagnes de prévention. Détails sur la page officielle suivante : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle>

244 Campagne de manger bouger, consultable sur <https://www.mangerbouger.fr/>

245 Issue du plan hôpital 2007, proposé en 2002, consultable sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_h2007_1.pdf

surveillance et de contrôle, et plus loin d'auto-surveillance. C'est l'idée développée par Michel Foucault sur le pouvoir, qui circule en chacun de ses sujets sous la forme de micro-pouvoir, et se trouve relayé par chacun. C'est-à-dire que nous serions à la fois soumis à et vecteur d'un pouvoir sous le mode d'une servitude volontaire. Dans le cas où nous sortons de la norme, volontairement ou non, la réponse du pouvoir normatif ne serait pas d'exclure, mais de redresser, de normaliser. La norme n'exclut pas au sens littéral. Être en dehors de la norme, c'est toujours être sous sa mesure qui, par des procédés d'évaluation, va établir de combien le sujet ou l'objet est déviant par rapport à elle. L'idée, après avoir mesurer l'écart, est de le réduire. « [...] la norme porte avec soi à la fois un principe de qualification et un principe de correction. La norme n'a pas pour fonction d'exclure, de rejeter. Elle est au contraire toujours liée à une technique positive d'intervention et de transformation, à une sorte de projet normatif. »^{246 247}. Garder un objet sous le regard de la norme permet, en mesurant sa déviation, et aussi grande soit-elle, de lui donner une forme définie ainsi qu'une limite à sa déviation.

b) *Du côté du patient, ambiguïtés de l'anormalité et effacement de la pathologie*

Une autre ambiguïté, ou plus exactement un glissement sémantique, se trouve dans les concepts d'anomalie et d'anormal. Georges Canguilhem dévoile dans son livre, *Le normal et le pathologique*²⁴⁸, la manière dont s'est opérée la fusion des sens de chacun de ces termes. « *Anomalie* est un substantif auquel actuellement aucun adjectif ne correspond, inversement *anormal* est un adjectif sans substantif, en sorte que l'usage les a couplés, faisant d'anormal l'adjectif d'anomalie. »²⁴⁹ Selon l'auteur, il s'agit d'une « confusion étymologique »²⁵⁰. L'anomalie provient du grec *an-omalos*, signifiant « inégal, rugueux, irrégulier », et non pas de *nomos* qui signifie loi. « Or le *nomos* grec et le *norma* latin ont des sens voisins, loi et règle tendent à se confondre. »²⁵¹. D'un sens de l'anomalie qui signifie irrégulier, nous passons

246 Foucault, M. ; 1974-1975, p. 46

247 Notons que Henri-Jacques Stiker développe tout une pensée autour des intégrations apparentes qui ont des effets d'exclusion et inversement, que nous ne traiterons pas dans ce travail, pour essayer de garder le fil de notre pensée. Sur ce sujet, voir Stiker, H.-J., 2005, *Corps infirme et société*. Paris, Dunod

248 Canguilhem, G., 1966

249 *Ibid.* p. 107

250 *Ibid.*

251 *Ibid.* p. 108

à un rapport de l'anomalie qui va à l'encontre de la loi. Roland Gori, en reprenant la démonstration de George Canguilhem ajoute qu'en associant l'anormal à la loi du *nomos*, on procède à une « façon de transformer l'anormal en hors-la-loi... »²⁵²

A ce phénomène de fusion sémantique s'ajoute une tendance selon Roland Gori, celle de l'effacement de la pathologie, au profit de l'apparition dans la nosographie actuelle, de troubles. Dans les classifications comme le DSM V, on remarque effectivement la multiplication de classification de troubles. Si l'autisme hier²⁵³ a pu être considéré comme une maladie, il entre aujourd'hui dans la classification des troubles du spectre autistique. Ce changement de paradigme aurait pour effet l'effacement de la partie *pathos* de la maladie, qui renvoie à une souffrance subie au sens étymologique²⁵⁴. Dans ce cadre, nous ne serions plus tant attachés à la souffrance de l'individu qu'au calcul du nombre et de l'intensité de ses déviations qu'il faut corriger.

L'apparition des troubles et le gommage de la pathologie étendrait une logique de pouvoir sur les individus : nous sommes tous susceptibles d'avoir, ou d'avoir eu, une anomalie dans l'organisation de notre être au monde, ce sont ces mêmes anomalies qui font notre singularité. Dans ce contexte, nous pouvons tous être mis sous le regard d'une médecine qui vise à normaliser les êtres. L'auteur donne de nombreux exemple et résume la situation de la manière suivante :

« [...] ne nous étonnons pas si le démantèlement de la psychiatrie traditionnelle par la notion extrêmement flexible de « troubles du comportement » des DSM conduit à multiplier par quatre le nombre d'entités psychopathologiques entre 1952 (une centaine) et 1990 (392) ou encore à multiplier par sept le nombre de diagnostics de dépression entre 1979 et 1996. Cette technologie de pouvoir que constitue la nouvelle politique de santé mentale en participant à une expertise généralisée des comportements « *anomaliques* » transforme la psychiatrie en simple gestion sociale et en maintenance administrative des populations à risque dont le profil différentiel s'établit toujours davantage sur la base de critères neurogénétiques aux dépens du *pathos* de la souffrance psychique et sociale. »²⁵⁵

252 Gori, R.& Del Volgo, M.J., 2009, p.132

253 Dans le DSM IV notamment.

254 *Pathos* un est un mot grec dont George Canguilhem dit « Pathologique implique pathos, sentiment direct et concret de souffrance et d'impuissance, sentiment de vie contrariée. » (Canguilhem, G., 1966, p. 113)

255 Gori, R.& Del Volgo, M.J., 2009, p. 131

Avec la notion de santé mentale et ses effets, dénoncés par Frédéric Coupechoux, un plus grand nombre de sujets dans la population sont potentiellement concernés par un trouble. Il cite un rapport²⁵⁶ qui démontre que, bien que la prévalence des maladies mentales soit stable, il y a une grande augmentation des diagnostics de troubles, de consommation de psychotropes et de consultation chez les psychiatres libéraux dans les années 2000 en France²⁵⁷.

La santé est au cœur des campagnes de prévention et la logique de santé mentale semble donner un appui à ce que Roland Gori appelle la « médicalisation de l'existence ». Elle s'émancipe du fait pathologique²⁵⁸, et repose sur une assise scientifique, relevant du savoir médical.

La notion de santé semble alors constituer une légitimation scientifique à des dispositifs politiques. Simplement, comme l'a montré George Canguilhem, « il n'y a pas de science de la santé... Santé n'est pas un concept scientifique, c'est un concept vulgaire »²⁵⁹. La santé n'est pas une science, elle n'est pas un phénomène objectif mais subjectif, celui du malade qui se sent en mauvaise santé.²⁶⁰ Nous retrouvons ici le cas analogue de la tentative d'une légitimation de pouvoir d'une institution²⁶¹ par le fait scientifique.

c) *Psychomotricité normalisante ?*

La psychomotricité, avec la passation de bilan standardisé que suppose sa pratique, peut être considérée comme normalisante. Le professionnel observe et évalue des patients, et détermine l'écart du patient par rapport à la norme en fonction des résultats du bilan. Nous avons souvent entendu en cours que le bilan était précieux pour le psychomotricien puisqu'il permet

256 Piel, E. & Roelandt, J. (2001). De la psychiatrie vers la santé mentale: Extraits du rapport des Dr Eric PIEL et Jean-Luc ROELANDT. *VST - Vie sociale et traitements*, no 72(4), p. 9-32.

257 Sur ce point, voir Coupechoux, F., 2006, p. 265-282

258 Définition de l'OMS de la santé « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Consulté sur <https://www.who.int/fr/about/who-we-are/frequently-asked-questions>

259 G. Canguilhem, « La santé : concept vulgaire et question philosophique », *Cahiers du séminaire de philosophie*, vol. VIII, 1988. Cité dans Halpern, C. (2010). *À propos de : Le Normal et le Pathologique de Georges Canguilhem*. Dans : Catherine Halpern éd., *La Santé: Un enjeu de société* (pp. 27-30). Auxerre, France: Editions Sciences Humaines.

260 Sur ce point voir Canguilhem, 1966

261 Nous repensons à l'exposé de Foucault déconstruisant le figure du fou criminel condamné par la justice nouvellement réformée au XIXème siècle, qui a chercher un appui scientifique du côté de la psychiatrie avec l'expertise psychiatrique. *Cf supra* p.--

d'objectiver des troubles. Ces mêmes professeurs insistent sur le caractère important de la standardisation du bilan et du respect du protocole de passation. Ajoutons que ces insistances ont d'autant plus de prise qu'ils s'adressent à de futurs psychomotriciens, encore fragiles dans la constitution de leur identité professionnelle. Le bilan standardisé est synonyme de rationalité²⁶², et peut donner une assurance au jeune psychomotricien quant au bien-fondé de sa pratique. Il nous semble que dans ce cas de figure, nous sommes dans le contexte où un professionnel à la pratique normalisée fait passer une épreuve qui vise à une meilleure normalisation du patient. D'autres professeurs ont pu nous dire que le bilan n'était qu'un outil, et qu'en aucun cas il ne devait remplacer l'observation du clinicien et qu'il pouvait même constituer un support à la relation. Serait-il alors possible d'utiliser le bilan standardisé sans pour autant être dans une logique de normalisation ? Il semble hasardeux voire dangereux de formuler une réponse définitive quant à ce sujet, tant il est vaste et complexe.

La passation de bilan standardisé n'est pas exclusif à la profession de psychomotricien, d'autres disciplines comme l'ergothérapie ou encore l'orthophonie font usage de bilan. En revanche, une autre pratique propre à la psychomotricité nous questionne. L'intervention de psychomotricien dans des crèches à des fins de prévention. Il s'agit de se rendre dans une crèche, et d'observer les enfants pour s'assurer que le développement de chacun est harmonieux, et de repérer des troubles chez eux s'il y en a. Ce ne sont donc plus des parents inquiets qui viennent s'adresser au psychomotricien, mais le psychomotricien qui vient directement sur les lieux pour observer. Nous voyons que le pouvoir médical sort à nouveaux de son champ, et en envoyant son auxiliaire, pénètre des espaces qui, de prime abord, ne le concerne pas directement. Nous ne pouvons pas non plus ignorer que plus la prise en charge d'un trouble commence tôt, plus il y a de chance d'observer une diminution de ce trouble.

On peut penser que la psychomotricité est normalisante dans la passation de ses bilans, formant alors une discipline qui repère, mesure et redresse. Nous voyons que c'est possible mais tout comme ça l'est pour d'autres professions du paramédical. C'est peut-être plus dans notre rôle de prévention qu'il faudrait chercher, où nous nous rendons jusque dans les crèches pour faire du repérage et de la surveillance du développement du petit d'homme. D'un autre côté, pouvoir repérer les troubles dès le plus jeune âge, c'est aussi pouvoir précocement agir

262 Nous avons vu combien, dans nos sociétés occidentales, raison et vérité entretiennent des liens étroits. Cf *supra* I)3)c) p. 42

dessus. Partant de ces constats, nous posons l'hypothèse que dans une certaine mesure, la psychomotricité peut être normalisante, ou du moins se constitue le relai d'un système qui, lui, normalise.

La psychomotricité, bien heureusement, ne se limite pas à la passation de bilan. Il nous semble que chaque professionnel doit s'interroger sur ce qu'il veut faire (de la thérapie ou de la rééducation), sachant que chacun de ces pôles est possible dans ce métier et choisir un pôle pour un patient ne signifie pas de devoir le conserver pour les autres. Le choix fait par le professionnel est important, mais ce qui nous semble essentiel, c'est de se poser la question de ce qu'implique ce choix, le pourquoi nous le faisons, et de penser aux conséquences éventuelles d'un tel choix

3) Quelles solutions ?

a) *Le jeu dans l'espace transitionnel*

Je n'ai pas la prétention de savoir comment sortir de la norme, si tant est qu'il est possible d'en sortir, mais je voudrais malgré tout évoquer une spécificité du métier de psychomotricien, qui, à mon sens, donne des outils pour travailler avec les patients sans notion de normalisation. Il s'agit du jeu que j'aimerais penser au regard de l'espace transitionnel décrit par Donald W. Winnicott.

Dans *Jeu et réalité*²⁶³, Donald W. Winnicott développe l'idée que lors d'un jeu entre au moins deux individus, se développe un espace potentiel, où chacun des joueurs projette son monde interne, sur le monde externe. C'est la rencontre des deux mondes internes sur un même espace externe qui forme l'aire transitionnelle. Il appelle ce phénomène aussi l'espace potentiel, puisqu'il est effectivement un lieu de construction pour chacun des individus, à travers l'expérience vécue individuellement et collectivement. Dans cet espace, rien n'est

263 Winnicott, D.W., 1971

construit au préalable, il n'y a pas de forme initiale et tout y est possible, puisqu'à la contrainte du monde extérieur, s'associe l'imaginaire.

Le psychomotricien, en prêtant sa capacité à jouer, va pouvoir venir à la rencontre du patient à travers cet espace, à la fois réel et imaginaire. C'est ce que nous faisons lorsque nous jouons dans le dispositif de jeu dramatique. Il ne s'agit pas d'avoir d'attente de forme spécifique, mais bien d'expérimenter ensemble. La notion de médium malléable, exposée par Marion Milner²⁶⁴ et reprise par René Roussillon²⁶⁵ peut nous permettre de comprendre en quoi le dispositif de jeu dramatique sert à l'espace transitionnel. Le médium malléable représente un objet à différentes caractéristiques : indestructibilité, extrême sensibilité, indéfinie transformation, inconditionnelle disponibilité et vie propre. Par extension, cet objet peut-être représenté par le thérapeute ou encore le dispositif. Il est indestructible puisqu'il ne s'effondre pas face aux attaques au cadre du patient, il est d'une extrême sensibilité puisqu'il est à l'écoute de ses propres ressentis (pour ce qui concerne le thérapeute) et de ceux du patient, il peut prendre la forme qu'il souhaite, se trouve toujours disponible (créant par la même une sécurité affective pour le patient) et enfin a une vie propre, la présence du patient n'est pas nécessaire à sa vie, ce qui conjure d'éventuels sentiments de toute puissance de la part de celui-ci. Nous faisons l'hypothèse que par le jeu, le psychomotricien peut venir rejoindre le patient dans un espace informe en perpétuelle transformation, et découvrir avec lui, différentes formes possibles à adopter. Ce processus n'est pas à sens unique, du psychomotricien vers le patient, il va aussi à l'inverse, puisque nous sommes transformés au contact du patient, il nous enrichit au moins autant que nous essayons de lui proposer de nouvelles expériences. Le dispositif de jeu nous semble alors un espace de co-construction, en perpétuel mouvement, où l'informe et l'illimité peuvent se rejoindre dans un espace d'entre deux, entre réel et imaginaire. Dans ce dispositif, il ne s'agit pas d'attendre un résultat idéal ou de comparer le patient par rapport à une moyenne. Nous pensons que dans la créativité, Donald W. Winnicott, en parlant de « la quête de soi »²⁶⁶, rejoint Michel Foucault, qui face aux processus de normalisation, propose le « souci de soi »²⁶⁷.

264 Milner, M., (1977), *Le rôle de l'illusion dans la formation du symbole*, tr. fr. (1979) in *Revue de Psychanalyse*, n°5-6, p. 844-874.

265 Roussillon R. (1991), *Un paradoxe de la représentation : le médium malléable et la pulsion d'emprise*, dans *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse*, Paris, PUF, p. 130-146.

266 Winnicott, D. W. 1971 p. 109

267 Canguilhem, G. (1986). *Sur l'Histoire de la folie en tant qu'événement*. Dans *Le Débat*, 41.

b) *Le psychomotricien face et dans son institution*

Si de nombreux dispositifs et la qualité de savoir-être du psychomotricien nous paraissent être des moyens de ne pas être dans une entreprise de normalisation au cœur des séances, nous ne pouvons ignorer que le psychomotricien est la plupart du temps pris dans une chaîne hiérarchique et institutionnelle.

Comment le psychomotricien, pris dans un système, peut-il ne pas être le relai de ce propre système. Au cours de cette année de mémoire, je suis retourné à la Sorbonne Nouvelle où j'ai pu faire une licence de cinéma avant de m'engager dans les études de psychomotricité. Lors de ce premier cursus, un cours m'avait particulièrement marqué, je le considère comme ayant bouleversé ma manière de penser et de voir le monde. Il s'agit d'un cours d'histoire des mythes. J'y vais dans l'attente de pouvoir stimuler ma pensée et de renouer avec une manière de percevoir le monde qui m'est précieuse. Après avoir demandé au professeurs si je pouvais assister à son cours, je m'installe dans un coin de la pièce, sans bien savoir le programme de la séance. Le maître de conférence interroge une élève sur le contenu du cours précédant, en voici le thème : Comment s'affranchir du protocole tout en restant intégré dans la société ? Je n'aurais pu espérer meilleur thème pour penser la situation du psychomotricien pris dans des dispositifs normalisants. La réponse du professeur ne se fait pas attendre : fondamentalement, on ne peut pas. Cependant il est possible de trouver de la liberté et de la circularité face au linéaire du protocole par la figure de l'*Hypokrites*, mot grec qui aujourd'hui donne hypocrite. L'*Hypokrites*, avant d'être un menteur, est celui qui interprète les songes, ce mot désigne aussi l'acteur, qui donne la réplique²⁶⁸. Le professeur nous dit qu'il faut adopter la fonction de l'hypocrite.

Je voudrais à présent questionner la fonction de l'hypocrite au regard de la situation du psychomotricien pris dans un système de normalisation. Lorsque l'entreprise de normalisation, de conformation et la remise en route du corps productif échoue, Olivier R. Grim parle de « relégation » des patients, ce qui revient pour le sujet concerné à être relayé d'institution en institution, sans espoir d'en sortir. Comment faire pour le rejoindre dans son expression « *Dans le système mais pas du système* est devenu depuis quelques années mon credo, ne pas

268 Définition donnée par le professeur, retrouvée en substance sur <https://fr.wiktionary.org/wiki/%E1%BD%91%CF%80%CE%BF%CE%BA%CF%81%CE%B9%CF%84%CE%AE%CF%82>

être un auxiliaire de la relégation mon obsession. »²⁶⁹ Il est possible, en tant que psychomotricien, de continuer à faire passer des bilans sans pour autant transmettre les données qui seront utilisées pour classer le patient. Il nous semble cependant trop simple d'imaginer que la normalisation se limite à l'établissement d'un diagnostic, même si ce dernier peut en constituer un rouage. De plus, *quid* de la libération que peut représenter le diagnostic par la mise en mot d'une souffrance trop longtemps mal déterminée. Ne pas participer à cela ne reviendrait-il pas, dans une certaine mesure, à refuser au patient que l'on puisse nommer ce qui l'atteint, et ce, malgré tout ce que peut impliquer le diagnostic. Il nous semble que cette question doit se poser de la place du patient, et que dans ce domaine, il n'y a pas de règle générale, ce serait du cas par cas. De plus, utiliser la fonction de l'hypocrite ne revient-elle pas à se croire seul capable de savoir ce qui est bon pour le patient, au mépris de l'équipe et du patient lui-même ? Ceci nous placerait dans une position de savoir supérieur, et là encore, la question semble devoir se poser du côté du patient. La fonction de l'hypocrite nous semble insatisfaisante, mais il nous paraissait cependant important de la questionner.

c) *Le lien*

Après ces réflexions, il nous semble rester un élément nous permettant d'ouvrir une fenêtre sur un espoir, par ce qui constitue un des fondements de notre discipline : le lien. Catherine Potel parle de la psychomotricité comme d'« un métier à tisser »²⁷⁰, et nous avons la conviction que dans ce concept réside une part de ce qui peut nous permettre de ne pas être complètement assujettis à la normalisation. Faire du lien et être en lien nous paraît essentiel, c'est pourquoi il nous semble que le travail en équipe doit être privilégié pour penser autour d'un patient. De même, être authentiquement en lien avec le patient peut nous permettre de penser l'équipe, dans ses bienfaits comme ses limites.

Le lien peut être affilié au grec *legein* « Cueillir, rassembler, lier se dit en grec *legein*. Le lien, tel est le logos, le langage. [...] Religio ramasse la ligature magique, les faisceaux, tout ce qui lie par excellence : généalogie familiale, liens de parenté, société. »²⁷¹.

269 Grim, O.R., 2017, p. 252-253

270 Potel, C., 2010 p. 9

271 Quignard, P. 1997, p. 14

Penser le lien à travers son origine de *legein* nous paraît porteur dans notre recherche. Faire du lien en soi, c'est être capable de rassembler différents éléments de notre être et pouvoir les faire dialoguer, c'est pour nous ce qui est constitutif de la réflexivité. Faire du lien de soi vers l'autre, donc tisser des relations, est au cœur de notre métier. Faire du lien, c'est aller d'un point à un autre, cette notion implique le mouvement, élément sans lequel la psychomotricité ne peut exister²⁷². Enfin, il nous semble que faire du lien est le processus même de penser : « quand on fait ces espèces de montage, en traversant les frontières, en mettant des choses ensembles qui ne devaient pas être fatalement ensemble, on crée un savoir non standard. On crée des rapports, des relations. »²⁷³

Le *legein* nous amène aussi à considérer d'autres mots qui en sont dérivés, comme *Legenda*, qui est resté chez nous sous forme de légende. La *Legenda*, proprement « c'est ce qui doit être lu »²⁷⁴, on peut voir dans ce mot la lecture en soi, comme une introspection nécessaire pour mieux se connaître, déconstruire ses *a priori*, repérer ce qui en soi, se joue malgré nous. C'est en partie ce qu'à représenter pour nous ce travail. La légende renvoie aussi à la notion de narrativité, pouvoir raconter des histoires, imaginaires ou réelles, et plus loin, pouvoir se raconter, être capable de mettre en mot les sensations, les émotions et les représentations ; dans un certain sens, être capable de ce qui est appelé dans nos cours une « intégration psychomotrice ». Le *legein* permet aussi de faire légion²⁷⁵ face à une politique qui n'a pas pour centre l'intérêt de l'humain, nous pouvons faire légion avec les patients, avec une équipe, ou encore une profession. Faire légion, c'est aussi et d'abord être capable de faire corps.

Conclusion de la norme

Nous avons vu que la norme renvoyait à ce qui est droit par son étymologie. Elle s'oppose à l'informe et à l'illimité en proposant des formes standards et en imposant des limites. La norme n'est pas un concept neuf, mais l'usage du mot et les logiques de normalisations s'imposent au XIX^{ème} avec l'avènement de ce que Roland Gori appelle la société de la

272 Sur ce point, voir Grim, O.R., 2017 qui retrace l'origine du mot psychomotricité en étudiant l'étymologie des deux termes qui la compose, pour établir de la discipline une définition ontologique, celle de la mise en mouvement de l'être.

273 Didi-Huberman, G., dans Caillat, F. [réalisateur], *Foucault contre lui-même*, ARTE France/ INA, 2014, 52 minutes 00:47:30

274 Définition du mot légende sur le CNRTL, consulté sur <https://www.cnrtl.fr/definition/l%C3%A9gende>

275 Légion venant de *legein* étymologiquement.

norme. Nous avons vu que l'informe et l'illimité seraient constitutifs de notre être par la genèse de la psyché, et que l'école et la médecine sont devenues progressivement des forces visant à donner une forme et poser une limite. Dans une certaine mesure, nous pouvons voir ces forces comme des pouvoirs qui visent à redresser les anormaux. Enfin, nous avons différencier les termes de normativité, normation et normalisation.

Dans un second temps, nous avons vu que la psychomotricité est une discipline normalisée et que le concept de norme revêt une ambiguïté, faisant à la fois référence à une valeur statistique et à une valeur morale. Côté patient, nous avons vu qu'une confusion étymologique, repérée par George Canguilhem, associait l'anomalie à l'anormal, en confondant le *omalos* grec, qui est l'irrégularité, avec le *nomos* qui signifie loi. Cette association offre alors tout un champ pour considérer l'anormal comme un criminel. A cette confusion s'ajoute une disparition progressive de la pathologie au profit du trouble, permettant, par des notions telle que la santé mentale par exemple, de rendre toute une nouvelle partie de la population concernée par la psychiatrie et ses effets. Enfin, le psychomotricien, dans sa pratique du bilan standardisé et sa prévention, peut se trouver au cœur de cette logique de normalisation.

Enfin, nous avons vu que la pratique psychomotrice pouvait probablement s'émanciper de la logique de normalisation, notamment par le jeu et l'aire transitionnelle qu'il déploie. Nous avons étudié la fonction de l'hypocrite comme réponse possible, sans pour autant en être satisfait. Finalement, nous avons considéré le lien, dans toute sa polysémie, comme le propre de la psychomotricité et le moyen de dépasser la condition normalisante et normative d'un système de statut d'étiquette et d'institution.

CONCLUSION

Qu'est-ce que nous a appris ce mémoire ? Dans un premier temps que le sujet abordé n'est pas simple, ni à l'écriture, ni à la lecture, ni à penser. J'ai peut-être moi-même fais preuve de démesure en voulant m'attaquer à des sujets aussi vastes. J'ai fais le choix de traiter la figure du fou, celle du monstre et la norme puisqu'il m'a semblé que toutes trois entretenaient des liens forts. Ne pas traiter l'une, c'était appauvrir les deux autres, ne pas faire l'effort mettre au jour leurs liens, c'était renoncer à la complexité. De ce choix résulte une forme imparfaite, parfois peut-être indigeste, mais elle fait état d'une recherche authentique et sincère. C'est une leçon d'humilité que je retiendrai de ce mémoire. En entamant mon sujet, je n'avais pas idée de jusqu'où il m'emmènerait, et je réalise qu'avec plus de recul et d'expérience, j'aurais probablement pu lui donner une forme plus claire.

C'est toujours de la forme dont il est question, celle de mon texte, de ma pensée, et celle que j'ai reçu de la part de mon institut de formation.

Cette formation m'a permis de rencontrer des mondes qui m'étaient inconnus, à commencer par le mien. J'ai pu explorer mon monde interne durant de ces trois années, au gré des quelques cours d'amphithéâtre où le silence a pu régner en maître, tant les mots des professeurs faisaient échos en chacun de nous, à notre place de futur psychomotricien, mais aussi à notre place d'humain dans le monde. Il me semble que cette exploration a pu éclore dans les TD, sous le regard précieux et toujours bienveillant des professeurs riches d'enseignement et d'humanité, au sein d'inconnus devenus depuis amis, commençant dans le mouvement timide des premiers jours pour finir dans la danse joyeuse, débridée et vitale des derniers instants où nous avons pu être réunis. Enfin, mon exploration a pu s'épanouir, parfois se heurter, dans la réalité, dans la clinique, toujours entouré de maîtres de stage à l'écoute, attentifs et formateurs, qui pour beaucoup m'ont fait l'honneur de m'accorder leur confiance et de me laisser explorer tout en restants présents, ni trop près, ni trop loin, dans une juste et belle distance relationnelle. C'est sur ce terrain que j'ai pu explorer de nouveaux mondes, qui appartenaient hier aux autres, souvent oubliés et préjugés, dans lequel aujourd'hui j'espère pouvoir m'inscrire pleinement. Celui de la prise en soin, de la relation, du jeu parfois, et du lien authentique. C'est aussi le monde de l'institution que j'ai pu découvrir, avec ses différentes

représentantes, certaines machines, d'autres humaines, parfois les deux, hybride curieux.

Enfin, j'ai pris le risque de rendre un mémoire à la forme et au sujet atypiques et peut-être anormaux. Il me semble pourtant essentiel de questionner nos représentations lorsque nous y sommes quotidiennement confrontés.

Interroger nos représentations comme les évidences qui nous sont livrées me paraît faire partie intégrante du travail de psychomotricien, il s'agit d'être en mouvement au sens plein du terme. Ne pas toujours croire l'information dispensée, mais bien de l'expérimenter, de la mettre en perceptive, de faire du lien, chez soi et avec les autres, pour peut-être permettre à l'autre aussi d'en faire chez lui, loin des certitudes et du jugement, mais dans son cœur, sa tête, ses tripes et ses poumons, voilà à quoi j'aspire, être dans le lien authentiquement humain.

*A la folie, à la monstruosité et à la norme,
vous trois qui vous terrez aussi là où on ne vous soupçonne pas,
nous n'avons pas fini de dialoguer.*

Bibliographie

- Balzac, H. (1841). *Une Ténébreuse Affaire*. Paris, France : Babelio
- Canguilhem, G. (1962). La monstruosité et le monstrueux. *Diogène* 40, p. 29-43
- Canguilhem, G. (1966). *Le normal et le pathologique* (12e éd.). Paris, France : PUF. (2013)
- Canguilhem, G. (1986). Sur l'Histoire de la folie en tant qu'événement. Dans *Le Débat*, 41.
- Chapelier, J. (2005). « La grande illusion » : fête et processus groupaux. Dans *Adolescence*, no 53(3), (p. 695-708)
- Coupechoux, P. (2006). *Un monde de fous*. Paris, France : Le Seuil.
- Demeule, C. (2004). Le monstre à visage découvert. *Champ psychosomatique*, no 35(3), p. 23-39.
- De Cervantes, M. (1605) *Don Quichotte*. Paris, France : Gallimard (2010)
- Descartes R. (1641). *Discours de la méthode*. Paris, France :10/18, (1976)
- Duperrex, M. & Dutrait, F. (2011). Qu'est-ce qu'un monstre?. Dans *Enfances & Psy*, 51(2), p. 17-24
- Edelman, N. (2004). Marc Renneville, Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires, Paris, Fayard, 2003, 527 p., 25 €.. . *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, no51-1(1), 214-214.
- Érasme (1511). *Éloge de la folie*. Paris, France : Flammarion (2016)
- Foucart, J. (2010). Monstruosité et transversalité. Figures contemporaines du monstrueux. *Pensée plurielle*, 24(2), p. 45-61
- Foucault, M. (1954). *Maladie mentale et psychologie* (6e éd.). Paris, France : PUF (2015)
- Foucault, M. (1961). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, France : Editions Gallimard. (2014a)
- Foucault, M. (1970). *L'ordre du discours*. Paris, France : Gallimard (1971)
- Foucault, M. (1973- 1974). *Le pouvoir psychiatrique*. Paris, France : Gallimard Seuil. (2003)
- Foucault, M. (1974-1975). *Les anormaux*. Paris, France : EHESS Seuil Gallimard. (1999)
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, France : Editions Gallimard. (2014b)

Freud, S. (1919). *L'inquiétant familial (L'inquiétante étrangeté)*. Paris, France : Payot et Rivages (2019)

Freud, S. (1924). *Névrose et psychoses*. Paris, France : Payot et Rivages (2013)

Fuks, P. (2004). Quelques aspects du monstrueux dans l'histoire de XXe siècle et leurs représentations. *Imaginaire & Inconscient*, 13, p. 45-61.

Goguel d'Allondans, T. En Aveyron et ailleurs, l'imaginaire autour des enfants sauvages. Dans Gardou, C. (dir.) (2015). *Le handicap dans notre imaginaire culturel. Variation anthropologique 2.*, Paris, France : Erès, p. 96-116.

Gori, R. & Del Volgo, M. (2009). De la société de la norme à une conception managériale du soin. Dans *Connexions*, 91(1), p. 123-147

Grim, O.R. (2000). *Du monstre à l'enfant. Anthropologie et Psychanalyse de l'infirmité*. Paris, France : éditions du CTNERHI/PUF

Grim, O. R. (2008). *Mythes, monstres et cinéma*. Grenoble, France : PUG

Grim, O.R. (2017) Psychomotricité insoumise, Gloria, ou la renaissance d'une enfant, de sa famille et d'une discipline. Dans Boutinaud, J. *Thérapie psychomotrice : 10 cas cliniques commentés*, Paris, France : IN PRESS

Hamilton, E. (1940). *La mythologie. Ses dieux, ses héros, ses légendes*. Vanves, France : Marabout. (1997)

Hildesheimer E. (1938). Les possédés de Louviers. Dans : *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 24, n°105., pp. 42

Hugo, V. (1869). *Œuvres complètes VII L'Homme qui rit*. Paris, France : J. Girard (1965)

Jaccard, R. (2006) *La folie* (7e éd.). Paris, France : PUF.

Korff-Sausses S. (1996), *Le miroir brisé, l'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste*, Paris, Calmann-Lévy.

Korff-Sausse, S. (2006), Pourquoi l'autre et la différence font-ils si peur ? Dans : Patrick Ben Soussan éd., *L'annonce du handicap autour de la naissance en douze questions* (pp. 167-177). Toulouse, France: ERES

Le prince de Beaumont, J-M. (1756). *La Belle et la Bête*. Paris, France : Babelio (2002)

Maupassant, G. (1885). *Un fou*. Paris, France : Babelio (2015)

Maupassant, G. (1887). *Le Horla*. Paris, France : Babelio (2014)

- Milner, M. (1977). Le rôle de l'illusion dans la formation du symbole. tr. fr. (1979) dans *Revue de Psychanalyse*, n°5-6, p. 844-874.
- Murphy, R. F. (1987). *The Body Silent, A journey into paralysis*. Traduction Paul Alexandre sous le titre *Vivre à corps perdu ; Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*. Paris, France : Plon, 1990
- Poe, E. A. (1843). *The Black Cat*, Philadelphie, Etats-Unis: The Saturday Evening post
- Quignard, P. (1995). *Rhétorique spéculative*. Paris, France : Calmann-Lévy
- Raoult, P. (2006). Figures de la dangerosité : de la monomanie au tueur en série. Dans *Bulletin de psychologie*, numéro 481(1), p. 31-39.
- Renneville, M. (2008). La criminologie face au monstre, entre délit du corps et invisible différence. Dans Caiozzo, A.& Demartini, A. E. (dir.). *Monstre et imaginaire social: approches historiques*. Grane, France : Créaphis. (p. 321-341)
- Roussillon R. (1991). Un paradoxe de la représentation : le médium malléable et la pulsion d'emprise. Dans *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse*. Paris, France : PUF
- Shakespeare, W. (1603-1606) *Le roi Lear*. Paris, France : Gallimard (1993)
- Shakespeare, W. (1623) *Mcbeth*. Paris, France : Gallimard (2014)
- Shelley, M. (1818). *Frankenstein ou le Prométhée moderne*. Paris, France : Gallimard (2019)
- Stevenson, R. L. (1886). *L'Étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde*. Paris, France : Folio classique
- Stiker, H-J. (1997). *Corps infirmes et société* (3e éd.). Malakoff, France : Dunod. (2013)
- Thibierge, C. (dir.) (2009). *La force normative. Naissance d'un concept*. Paris, France : LGCJ
- Thibierge, C. (2017). Postface : puissances de la norme et densification normative. Dans : Joan Le Goff éd., *Puissances de la norme: Défis juridiques et managériaux des systèmes normatifs contemporains* (p. 195-208). Caen, France: EMS Editions.
- Thuillier, J. (1996). *La Folie. Histoire et Dictionnaire*. Paris, France : Robert Laffont
- Wells, H. G. (1896). *L'Île du docteur Moreau*. Paris, France : Gallimard (1997)
- Winnicott, D.W. (1971), *Jeu et réalité, l'espace potentiel*. Trad. 1975, Paris, France : Folio essais (2016)
- Zola, E. (1867). *Thérèse Raquin*. Paris, France : Folio (2001)

Zola, E. (1890). *La bête humaine*. Paris, France : Le livre de poche (1972)

Vidéos

Bibliothèque publique d'information. (2020, avril 9). Quelle place pour la folie dans notre civilisation ? [Fichier vidéo]. *YouTube*. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=5D-ZIXxe3os&t=4807s>

Conseil de l'Ordre des Yvelines. (2017, juin 15). *Roland Gori, le totalitarisme de la norme* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=dZFBkkQ9Mbo>

Le Sémaphore. (2018, janvier 20). *Michel Foucault : Punir ou guérir ? Le crime et le criminel (1976 / France Culture)* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=-rOv4Us-i5w>

WketDZ. (2018, juin 22). *Qu'est-ce qu'un fou ?* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=0WMyqG7dPeE&t=197s>

Filmographie :

Browning, T. (réalisateur), *Freaks* [DVD], Metro-Goldwin-Mayer, 1932, 64 minutes.

Calderon, P. (réalisateur), *Foucault par lui même* [DVD], Arte France & BFC Productions, 2003, 142 minutes

Cocteau, J. (réalisateur), *La Belle et Bête* [DVD], Distina, 1947, 96 minutes.

Friedkin, W. (réalisateur), *The Exorcist* [DVD], Warner Bros., 1973, 122 minutes.

Hitchcock, A. (réalisateur), *Psycho* [DVD], Shamley Productions, 1960, 109 minutes.

Lang, F. (réalisateur), *M, Eine Stadt sucht einen Mörder* [DVD], Nero Filmgesellschaft, 1931, 111 minutes

Lynch, D. (réalisateur), *The Elephant Man* [DVD], Brooksfilm, 1981, 124 minutes.

Muschietti, A. (réalisateur), *It* [DVD], New Line Cinema, , 2017 , 135 minutes.

Peele, J. (réalisateur), *Get out* [DVD], Universal Pictures, 2017, 104 minutes.

Résumé

En rencontrant les enfants du jeu dramatique en pédopsychiatrie, je me suis trouvé face à un sentiment de folie. J'ai étudié mes représentations de la folie en questionnant la présence de ce mot dans la langue française. J'ai tiré de cette étude trois caractéristiques de la figure du fou, que je rapproche à celle du monstre par les notions communes d'informe et d'illimité. Cette recherche me permet de questionner la manière dont a été pensée la folie dans l'histoire, ainsi que son rapport à la vérité et à la raison. Nous voyons comment nous sommes passés du fou à la pathologie mentale et comment le monstre est devenu humain. Nous posons l'hypothèse que la norme constitue une butée à l'informe et l'illimité par la médecine et l'éducation. Nous questionnons finalement la psychomotricité à l'épreuve de la norme, et la place du psychomotricien dans un système normalisant.

Mot clefs : psychomotricité, psychiatrie, folie, monstre, norme.

Meeting children of the drama therapy in child psychiatry, I found myself facing a feeling of madness. I studied my representations of madness by questioning the presence of this word into french language. From that study, I have drawn three characteristics of the figure of the madman, which I bring closer to that of the monster by the common notions of shapeless and unlimited. This research allows me to question the way madness had been thought in history, as well as his report to truth and reason. We see how we past from madman to mental pathology and how the monster became human. We hypothesize that the norm constitutes a stop to shapeless and limitless, by medecine and education. We finaly question the psychomotor therapy to the test of the norm, and the place of the psychomotor therapist in a normalizing system.

Keywords : Psychomotor therapy, psychiatry, madness, monster, norm